

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1545

16 juin 2014

SOMMAIRE

14Matic S.à r.l.	74117	Blond Investment, société civile immobilière	74120
A.B.C.L. S.à r.l.	74116	BlueRock Office Eschborn S.à r.l.	74122
Access Fund	74115	Blue Sky Global Funds 2 SIF	74123
Adapto SICAV	74114	Blue Sky Global Funds SIF	74122
ADEPA Asset Management S.A.	74117	Bosco Holding S.A.	74123
Alghero	74116	BPVN Enhanced Fund	74123
Alpimmo	74119	Brightpoint (Luxembourg) Sàrl	74120
Alpine Finance S.à r.l.	74118	CVE Luxembourg S.à r.l.	74154
Alter Domus Group S.à r.l.	74116	D.H.E. Lux S.à r.l.	74156
Amedeo S.à r.l.	74118	Doric Lease Corp Funding S.à r.l.	74151
Amedeo S.à r.l.	74151	Dumesnil Développement S.à r.l.	74159
American Services Company S.à r.l.	74117	Human Potentials Development	74151
Anchor Holdings SCA	74124	Ispahan S.A.	74160
A. O. C.C. S.A.	74114	JRS SICAV	74160
Atento Floatco S.A.	74119	LV-LUX S.à r.l.	74115
Aziza S.A.	74122	NEUORT International s.à r.l.	74158
Azure Holdings S.à r.l.	74119	RDC Holdings Luxembourg S.à r.l.	74114
Azzurro Beheer B.V., S.à r.l.	74118	RDC Offshore Luxembourg S.à r.l.	74118
BB Royal Holding S.A.	74120	Rowan California S.à r.l.	74160
Belcada (Luxembourg) Spf S. à r.l.	74121	Rowan Holdings Luxembourg S.à r.l.	74115
Beverage Packaging Holdings (Luxembourg) III S.à r.l.	74121	Rowan Offshore Luxembourg S.à r.l.	74116
Beverage Packaging Holdings (Luxembourg) II S.A.	74121	Rowan Renaissance Luxembourg S.à r.l.	74117
BioThermic Holdings SA	74121	ZT General Partner S.à r.l.	74114

RDC Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 430.934.923,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 167.417.

EXTRAIT

L'associé unique de la Société a, en date du 10 avril 2014, (i) accepté la démission de M. Thomas P. Burke de son poste de gérant de catégorie A de la Société, avec effet au 7 avril 2014 et (ii) approuvé la nomination de M. Michael Doyle Boykin, né le 16 novembre 1966 au Texas, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 2800 Post Oak Boulevard, 77056 Houston, Texas, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de catégorie A de la Société, avec effet au 10 avril 2014 et pour une durée illimitée.

Il en résulte que le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

- M. Gregory M. Hatfield, gérant de catégorie A;
- M. Michael Doyle Boykin, gérant de catégorie A;
- M. Fabrice Stéphane Rota, gérant de catégorie B; et
- M. Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014053483/24.

(140061243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

A. O. C.C. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 64.467.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Référence de publication: 2014053485/10.

(140061871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

ZT General Partner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 64.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 162.290.

Le bilan de la société au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2014053461/10.

(140060528) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

Adapto SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8217 Mamer, 41, Op Bierg.
R.C.S. Luxembourg B 114.598.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2014053487/10.

(140061727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Rowan Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 238.545.926,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 167.846.

—
EXTRAIT

L'associé unique de la Société a, en date du 10 avril 2014, (i) accepté la démission de M. Thomas P. Burke de son poste de gérant de catégorie A de la Société, avec effet au 7 avril 2014 et (ii) approuvé la nomination de M. Michael Doyle Boykin, né le 16 novembre 1966 au Texas, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 2800 Post Oak Boulevard, 77056 Houston, Texas, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de catégorie A de la Société, avec effet au 10 avril 2014 et pour une durée illimitée.

Il en résulte que le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

- M. Gregory M. Hatfield, gérant de catégorie A;
- M. Michael Doyle Boykin, gérant de catégorie A;
- M. Fabrice Stéphane Rota, gérant de catégorie B; et
- M. Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014053480/24.

(140061248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

LV-LUX S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4513 Nieder Korn, 80, route de Bascharage.

R.C.S. Luxembourg B 185.997.

—
Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire.

sont présents:

Mme Vanesse Josiane

Mr Larroque-Verrier philippe

A était décidé que Madame Vanesse sera gérant technique et que Mr Larroque-Verrier sera gérant administratif a la date du 14/04/2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.

Référence de publication: 2014053478/14.

(140061288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

Access Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 93.876.

—
Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale statutaire du 14 mars 2014

- L'Assemblée prend note de la démission de Mr Jan SEYNHAEVE et décide de coopter Mr Jos LENAERTS, résidant professionnellement au 5 Place de la Gare, L-1616 Luxembourg en tant qu'administrateur en remplacement de Mr Jan SEYNHAEVE. Mr Jos LENAERTS terminera le mandat de son prédécesseur.

- DELOITTE AUDIT est réélu en qualité de réviseur d'entreprises pour un nouveau terme d'un an, se terminant à l'assemblée générale statutaire de 2015.

Extrait certifié sincère et conforme

Pour ACCESS FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2014053511/16.

(140061443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Rowan Offshore Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 6.025.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 162.526.

—
EXTRAIT

L'associé unique de la Société a, en date du 10 avril 2014, (i) accepté la démission de M. Thomas P. Burke de son poste de gérant de catégorie A de la Société, avec effet au 7 avril 2014 et (ii) approuvé la nomination de M. Michael Doyle Boykin, né le 16 novembre 1966 au Texas, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 2800 Post Oak Boulevard, 77056 Houston, Texas, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de catégorie A de la Société, avec effet au 10 avril 2014 et pour une durée illimitée.

Il en résulte que le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

- M. Gregory M. Hatfield, gérant de catégorie A;
- M. Michael Doyle Boykin, gérant de catégorie A;
- M. Fabrice Stéphane Rota, gérant de catégorie B; et
- M. Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014053481/24.

(140061251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

A.B.C.L. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5853 Fentange, 26, rue de Kockelscheuer.

R.C.S. Luxembourg B 79.526.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014053486/9.

(140061850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Alter Domus Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 36.600.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 160.555.

En date du 16 février 2012, la dénomination de l'associé unique, Alter Domus Holding S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a changé et est désormais Alter Domus Luxembourg S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Référence de publication: 2014053491/12.

(140061806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Alghero, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4069 Esch-sur-Alzette, 28, rue Dr Emile Colling.

R.C.S. Luxembourg B 163.603.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014053488/9.

(140062191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Rowan Renaissance Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 182.876.

—
EXTRAIT

L'associé unique de la Société a, en date du 10 avril 2014, (i) accepté la démission de M. Thomas P. Burke de son poste de gérant de catégorie A de la Société, avec effet au 7 avril 2014 et (ii) approuvé la nomination de M. Michael Doyle Boykin, né le 16 novembre 1966 au Texas, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 2800 Post Oak Boulevard, 77056 Houston, Texas, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de catégorie A de la Société, avec effet au 10 avril 2014 et pour une durée illimitée.

Il en résulte que le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

- M. Gregory M. Hatfield, gérant de catégorie A;
- M. Michael Doyle Boykin, gérant de catégorie A;
- M, Fabrice Stéphane Rota, gérant de catégorie B; et
- M. Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014053482/24.

(140061250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

14Matic S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 26, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 133.385.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014053463/9.

(140061070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

ADEPA Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6A, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 114.721.

—
Par la présente je reviens vers vous pour vous communiquer qu'en ayant détenu le poste de membre du Conseil d'Administration d'Adepa depuis la fondation de la société (...) je renonce au poste que j'ai détenu depuis l'année 2006 (à compter du 18 mars 2014).

Pour extrait conforme

Rafaela López Fernández

Référence de publication: 2014053515/12.

(140060997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

American Services Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 140.820.

—
Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014053496/9.

(140061460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

RDC Offshore Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 4.025.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 162.525.

—
EXTRAIT

L'associé unique de la Société a, en date du 10 avril 2014, (i) accepté la démission de M. Thomas P. Burke de son poste de gérant de catégorie A de la Société, avec effet au 7 avril 2014 et (ii) approuvé la nomination de M. Michael Doyle Boykin, né le 16 novembre 1966 au Texas, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 2800 Post Oak Boulevard, 77056 Houston, Texas, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de catégorie A de la Société, avec effet au 10 avril 2014 et pour une durée illimitée.

Il en résulte que le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

- M. Gregory M. Hatfield, gérant de catégorie A;
- M. Michael Doyle Boykin, gérant de catégorie A;
- M. Fabrice Stéphane Rota, gérant de catégorie B; et
- M. Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014053484/24.

(140061242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

Alpine Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 5, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 136.912.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014053489/9.

(140061462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Amedeo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 184.574.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2014.

Référence de publication: 2014053494/10.

(140062235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Azzurro Beheer B.V., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 166.158.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

AZZURRO BEHEER B.V., S.à r.l.

Référence de publication: 2014053510/11.

(140061704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Azure Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 135.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 164.054.

Il résulte des résolutions écrites de l'associé unique de la Société en date du 2 avril 2014 que:

- Monsieur Martin Timothy Brown, a été révoqué de son mandat de gérant B de la Société avec effet immédiat.
- Il est décidé de nommer Monsieur Antoine Berckmans, né le 19 juin 1978, à Uccle, Belgique, résidant professionnellement au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, comme gérant B de la Société, avec effet au 2 avril 2014 pour une durée indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance est maintenant composé comme suit:

- Lisa Wadlin, comme gérante A de la Société;
- Stéphane Reul, comme gérant B de la Société; et
- Antoine Berckmans, comme gérant B de la Société.

Le 14 avril 2014.

Pour extrait conforme
Un mandataire

Référence de publication: 2014053509/20.

(140061779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Atento Floatco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 4, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 185.761.

Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 8 avril 2014

En date du 8 avril 2014, l'actionnaire unique de la Société a pris la résolution suivante:

- de nommer Monsieur Francisco TOSTA VALIM FILHO, né le 13 septembre 1963 à Cruzeiro do Sul, Brésil, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 4864, Avenue Giovanni Gronchi, 05724-002 Sao Paulo, Brésil, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet au 19 mars 2014 et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2020.

Le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit;

- Melissa BETHELL
- Ailbhe JENNINGS
- Aurelien VASSEUR
- Francisco TOSTA VALIM FILHO

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Atento Floatco S.A.
Signature

Référence de publication: 2014053506/22.

(140061679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Alpimmo, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 162.543.

Il résulte de résolutions écrites de l'actionnaire unique de la Société (l'«Actionnaire Unique») que l'Actionnaire Unique décide de mettre fin avec effet immédiat au mandat de Monsieur Alain Goblet et au mandat de Monsieur Pierre Begasse de Dhaem en tant qu'administrateurs de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ALPIMMO

Référence de publication: 2014053526/12.

(140061831) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

BB Royal Holding S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 11, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 181.509.

—
EXTRAIT

Au 02-04-2014 les décisions suivantes ont été prise,

1 Démission des administrateurs

L'assemblée accepte la démission de Madame Magali FETIQUE, Monsieur Massimo RASCHELLA et Monsieur Yannick MONARDO.

2 Nomination d'un nouvel administrateur unique

L'assemblée nomme Monsieur Dirk KUCHT, né à Bergkamen (Allemagne) le 6-04-1960 demeurant professionnellement à L-1651 Luxembourg, 11, avenue Guillaume, jusqu'en 2020.

3 Démission du commissaire aux comptes

L'assemblée accepte la démission du commissaire aux comptes, VERIDICE SARL, L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

4 Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

L'assemblée nomme la société WEYDERT, WELTER & ASSOCIES SARL, L-8280 Kehlen, 50A, rue de Mamer, rcs1 B89701, comme commissaire aux comptes, jusqu'en 2020.

5 Transfert du siège social

L'assemblée transfère le siège actuel au 11, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg

Pour la gérance

Signature

Référence de publication: 2014053581/25.

(140061702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Brightpoint (Luxembourg) Sarl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 25.001,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 139.191.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

Brightpoint (Luxembourg) S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014053573/12.

(140061952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Blond Investment, société civile immobilière, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg E 3.192.

—
En date du 14 avril 2014, les associés de La Société ont pris les résolutions suivantes:

1. Acceptation de la démission de la gérante suivante en date du 12 mars 2014:

- Madame Xenia Kotoula

2. Nomination du nouveau gérant suivant pour une durée indéterminée à compter du 12 mars 2014:

- Monsieur Jacob Mudde, né le 14 octobre 1967 à Rotterdam, Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle 46A, Avenue J.F. Kennedy, L - 1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Jorge Pérez Lozano

Gérant

Référence de publication: 2014053566/17.

(140061620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

BioThermic Holdings SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 112.491.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 1^{er} avril 2014

Il résulte des décisions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires que les mandats des administrateurs ont été renouvelés comme suit:

- Monsieur Henry Daniel Sykes, demeurant 14, Chemin du Polny, CH-1066 Epalinges, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Jeremy Brooks, demeurant 14, Chemin du Polny, CH-1066 Epalinges, Director;

- Solarfair Investments Ltd, établie et ayant son siège social au 8 Church Street, St Helier, JE4 0SG Jersey, Administrateur, dûment représentée par Monsieur Henry Daniel Sykes, en sa qualité de représentant permanent;

ainsi que le mandat du Commissaire aux Comptes:

FIN-Contrôle S.A., établie et ayant son siège social au 12, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 42230,

jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui statuera sur l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 Avril 2014.

Un mandataire

Référence de publication: 2014053565/23.

(140061261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Beverage Packaging Holdings (Luxembourg) III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 546.627.594,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 128.135.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Référence de publication: 2014053563/10.

(140061567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Beverage Packaging Holdings (Luxembourg) II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 128.914.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Référence de publication: 2014053562/10.

(140061571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Belcada (Luxembourg) Spf S. à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 100.233.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2014053559/11.

(140061891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Blue Sky Global Funds SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 143.073.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 avril 2014, enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2014, LAC/2014/16830.

Qu'a été prononcée la clôture de la liquidation de la Société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé «Blue Sky Global Funds SIF», ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 143.073, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 28 décembre 2010, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 189 du 31 janvier 2011.

La Société a été mise en liquidation suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 avril 2012, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1437 du 6 juin 2012.

Les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés pendant cinq ans à partir de la date de publication de la clôture de la liquidation au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C à l'adresse suivante: Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 avril 2014.

Référence de publication: 2014053567/24.

(140062151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

BlueRock Office Eschborn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 182.928.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales signé en date du 24 mars 2014 que Mr Christian BÜHLMANN a cédé les 500 (cinq cents) parts sociales qu'il détenait dans la société BlueRock Office Eschborn S.à r.l., à la société BlueRock Fund PCC Limited, ayant son siège social à Suite 955 Europort, Europort Road, Gibraltar, immatriculée au Registre des Sociétés de Gibraltar sous le numéro 109392.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BLUEROCK OFFICE ESCHBORN S.À R.L.

Un mandataire

Référence de publication: 2014053569/16.

(140061914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Aziza S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 111.821.

—
EXTRAIT

En date du 28 mars 2014, Monsieur Michaël Zianveni, Monsieur Marc Koeune, Madame Nicole Thommes et Monsieur Jean-Yves Nicolas ont démissionné de leur mandat d'administrateurs de la société AZIZA S.A.

En date du 28 mars 2014, la société CeDerLux-Services Sàrl a démissionné de son mandat de Commissaire aux comptes de la société AZIZA S.A.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2014053551/14.

(140061706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Blue Sky Global Funds 2 SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 143.072.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 avril 2014, enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2014, LAC/2014/16828.

Qu'a été prononcée la clôture de la liquidation de la Société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé «Blue Sky Global Funds 2 SIF», ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 143.072, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 20 novembre 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2923 du 9 décembre 2008.

La Société a été mise en liquidation suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 septembre 2013, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 2405 du 20 septembre 2013.

Les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés pendant cinq ans à partir de la date de publication de la clôture de la liquidation au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C à l'adresse suivante: Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2014.

Référence de publication: 2014053568/25.

(140062141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Bosco Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 162.553.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 14 avril 2014.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2014053572/11.

(140061154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

BPVN Enhanced Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 110.607.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 8 avril 2014

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Gianfranco Barp, Laurent Roques, Andrea Pappini et Nicola Iardella, en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2015,

2. de réélire Deloitte S.A. en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2015.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Pour BPVN ENHANCED FUND

Banque Degroof Luxembourg S.A.

Marc-André BECHET / Corinne ALEXANDRE

Directeur / Assistante

Référence de publication: 2014053603/18.

(140061983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Anchor Holdings SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 170.689.

In the year two thousand and fourteen on the twenty seventh day of March
Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Anchor Holdings SCA, a Luxembourg corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), with registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 170.689 (the Company). The Company was incorporated on July 25, 2012, pursuant to a deed of Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, Grand-Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on September 12, 2012 under number 2266. The articles of association of the Company (the Articles) were last amended on 21 May 2013 pursuant to a deed of Maître Henri Beck, notary residing in Echternach, Grand-Duchy of Luxembourg, and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 12 July 2013 under number 1672.

The Meeting is chaired by Jacob Mudde, private employee, with professional address in Luxembourg (the Chairman).

The Chairman appointed Muriel Basso, private employee, with professional address in Luxembourg² as secretary of the Meeting.

The Meeting elected Elvira Segovia, private employee, with professional address in Luxembourg, as scrutineer of the Meeting (the Chairman, the secretary and the scrutineer being collectively referred to hereafter as the Bureau of the Meeting).

The Bureau of the Meeting having been formed, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. The shareholders having been convened to the Meeting by means of notice sent by registered mail to each shareholder on 18 March 2014;

II. The Shareholders voting in person or by means of a correspondence voting form, are present and their names noted together with the number of shares they each hold, on an attendance list prepared and certified by the Bureau (the Attendance List). The Attendance List and voting forms, after having been signed by the Shareholders and the members of the Bureau, will remain attached to the present minutes;

III. This attendance list shows that one hundred per cent (100%) of the share capital is represented at the present meeting; accordingly the Meeting can validly decide on all items of the agenda.

IV. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Creation of the Class E, Class E1, Class F, Class F1, Class G, Class G1, Class H, Class H1, Class I, Class I1 and Class J shares in the Company for the purposes of the implementation of the management incentive plan and determination of the rights and obligations imposed on the holders of the Class E, Class E1, Class F, Class F1, Class G, Class G1, Class H, Class H1, Class I, Class I1 and Class J shares, each such share in each applicable class having a par value of GBP0.01 each;

2. Consideration of the report of the Managing Shareholder of the Company prepared in accordance with Article 32-3 of the law of 10 August 1915 on commercial companies with respect to the waiver of the pre-emption rights of the shareholders;

3. Full restatement of the Articles, without amendment of the objects clause; and

4. Miscellaneous

V. That the Meeting has unanimously taken the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to create the Class E, Class E1, Class F, Class F1, Class G, Class G1, Class H, Class H1, Class I, Class I1 and Class J shares in the Company for the purposes of the implementation of the management incentive plan. The Class E, Class E1, Class F, Class F1, Class G, Class G1, Class H, Class H1, Class I, Class I1 and Class J shares, each such share in each applicable class having a par value of GBP0.01 each shall have the rights and obligations as defined and set forth in the amended and restated articles of the Company referred to in the Third Resolution below.

Second resolution

The Meeting resolves to acknowledge the report of the Managing Shareholder prepared in accordance with article 32-3 of the Law of 10 August 1915 on Commercial Companies, and to resolve to confirm the limitation and waiver of pre-emption subscription rights of the shareholders, and authorise the Managing Shareholder to limit and withdraw the pre-emption subscription rights of the shareholders with respect to any increase of capital, in accordance with the authority to increase the capital and issue shares as provided for in article 5 of the amended and restated articles of association of the Company.

Third resolution

The Meeting resolves to amend and fully restate the Articles (without amendment to the objects clause) in order to inter alia reflect the First Resolution, so that they shall henceforth read as follows:

Name - Types of shareholders - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name / Types of Shareholders.

1.1 The name of the corporate partnership limited by shares is “Anchor Holdings SCA” (the Company). The Company is a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

1.2 The Company’s shareholders are (i) Anchor Holdings GP S.A., a public limited company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under registration number B170.664 (the Managing Shareholder) and (ii) the limited shareholders (actionnaires commanditaires) upon incorporation of the Company and any person or entity that becomes a limited shareholder (actionnaire commanditaire) from time to time (collectively the Limited Shareholders).

1.3 The Managing Shareholder is jointly and severally liable for all liabilities of the Company to the extent that they cannot be paid out of the assets of the Company.

1.4 The Limited Shareholders are liable up to the amount of the capital committed by them to the Company on subscribing for the shares.

1.5 The Limited Shareholders and the Managing Shareholder are, in the Articles, collectively referred to as the Shareholders and individually as a Shareholder.

Art. 2. Registered office.

2.1 The Company’s registered office is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the Managing Shareholder. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of Shareholders (the General Meeting), acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Managing Shareholder. If the Managing Shareholder determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The Company’s object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any company or enterprise in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 It being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector, the Company may borrow in any form. It may issue notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may issue convertible funding instruments and warrants. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. The Company may issue warrants or any other instrument which allows the holder of such instrument to subscribe for shares in the Company.

3.3 The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more Shareholders.

4.3 More specifically, in the event of death as well as in the case of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Managing Shareholder from acting as manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided that the Supervisory Board (as defined in article 13.1) appoints an administrator (who need not be a shareholder), to adopt urgent measures and those of ordinary administration until a General Meeting as defined in article 2.1 is held. The administrator must convene the General Meeting within fifteen (15) days of his appointment. At the General Meeting, the shareholders must appoint a successor manager in accordance with the quorum and majority requirements for the amendment of the Articles and without the consent of the Managing Shareholder. Failing such appointment, the Company shall be dissolved and liquidated.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The issued share capital is set at thirty one thousand and one pounds sterling (GBP 31,001), represented by fully paid-up shares, all having a nominal value of one penny sterling (GBP 0.01) each, consisting of:

- (a) three million one hundred thousand (3,100,000) Class A Shares (the Class A Shares);
- (b) one hundred (100) Management Shares (the Management Shares).

5.2 The Class A Shares, the Management Shares, and any other shares in the share capital of the Company from time to time (including for the avoidance of doubt the Class B1 Shares, Class B2 Shares, Class B3 Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class E1 Shares, Class F Shares, Class F1 Shares, Class G Shares, Class G1 Shares, Class H Shares, Class H1 Shares, Class I Shares, Class I1 Shares and Class J Shares, (if and when issued) are collectively referred to as the Shares and individually as a Share.

5.3 All Class A Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets which are allocated to such Class A Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in section VII of these Articles. All Class A Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Managing Shareholder so directs, be cancelled with the effect that the issued number of Class A Shares is reduced.

5.4 All Class B1 Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets which are allocated to such Class B1 Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in section VII of these Articles. All Class B1 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Managing Shareholder so directs, be cancelled with the effect that the issued number of Class B1 Shares is reduced.

5.5 All Class B2 Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets which are allocated to such Class B2 Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in section VII of these Articles. All Class B2 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Managing Shareholder so directs, be cancelled with the effect that the issued number of Class B2 Shares is reduced.

5.6 All Class B3 Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets which are allocated to such Class B3 Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in section VII of these Articles. All Class B3 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Managing Shareholder so directs, be cancelled with the effect that the issued number of Class B3 Shares is reduced.

5.7 All Class C Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets which are allocated to such Class C Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in section VII of these Articles. All Class C Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Managing Shareholder so directs, be cancelled with the effect that the issued number of Class C Shares is reduced.

5.8 All Class D Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets which are allocated to such Class D Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in section VII of these Articles. All Class D Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Managing Shareholder so directs, be cancelled with the effect that the issued number of Class D Shares is reduced.

5.9 All Class E Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets which are allocated to such Class E Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in section VII of these Articles. All Class E Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Managing Shareholder so directs, be cancelled with the effect that the issued number of Class E Shares is reduced.

5.10 All Class E1 Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets which are allocated to such Class E1 Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in section VII of these Articles. All Class E1 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Managing Shareholder so directs, be cancelled with the effect that the issued number of Class E1 Shares is reduced.

5.11 All Class F Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets which are allocated to such Class F Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in section VII of these Articles. All Class F Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Managing Shareholder so directs, be cancelled with the effect that the issued number of Class F Shares is reduced.

5.12 All Class F1 Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets which are allocated to such Class F1 Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in

section VII of these Articles. All Class F1 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Managing Shareholder so directs, be cancelled with the effect that the issued number of Class F1 Shares is reduced.

5.13 All Class G Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets which are allocated to such Class G Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in section VII of these Articles. All Class G Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Managing Shareholder so directs, be cancelled with the effect that the issued number of Class G Shares is reduced.

5.14 All Class G1 Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets which are allocated to such Class G1 Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in section VII of these Articles. All Class G1 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Managing Shareholder so directs, be cancelled with the effect that the issued number of Class G1 Shares is reduced.

5.15 All Class H Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets which are allocated to such Class H Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in section VII of these Articles. All Class H Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Managing Shareholder so directs, be cancelled with the effect that the issued number of Class H Shares is reduced.

5.16 All Class H1 Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets which are allocated to such Class H1 Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in section VII of these Articles. All Class H1 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Managing Shareholder so directs, be cancelled with the effect that the issued number of Class H1 Shares is reduced.

5.17 All Class I Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets which are allocated to such Class I Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in section VII of these Articles. All Class I Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Managing Shareholder so directs, be cancelled with the effect that the issued number of Class I Shares is reduced.

5.18 All Class I1 Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets which are allocated to such Class I1 Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in section VII of these Articles. All Class I1 Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Managing Shareholder so directs, be cancelled with the effect that the issued number of Class I1 Shares is reduced.

5.19 All Class J Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets which are allocated to such Class J Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in section VII of these Articles. All Class J Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall, if the Managing Shareholder so directs, be cancelled with the effect that the issued number of Class J Shares is reduced.

5.20 All Management Shares shall be identical in all respects and shall share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets which are allocated to such Management Shares in accordance with the payment waterfall stipulated in section VII of these Articles.

5.21 The share capital may be increased or decreased on one or several occasions by a resolution of the General Meeting acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. Management Shares may not be redeemed and will not be convertible into any other Shares.

5.22 The authorised share capital is set at six million eight hundred and fifty thousand and one pounds sterling (GBP6,850,001.00) (the Authorised Share Capital) divided into:

- (a) 155,000,000 Class B1 Conditional Preference Shares with a nominal value of one penny sterling (GBP0.01) each (Class B1 Shares);
- (b) 155,000,000 Class B2 Conditional Preference Shares with a nominal value of one penny sterling (GBP0.01) each (Class B2 Shares);
- (c) 155,000,000 Class B3 Conditional Preference Shares with a nominal value of one penny sterling (GBP0.01) each (Class B3 Shares);
- (d) 110,000,000 Class C Conditional Preference Shares with a nominal value of one penny sterling (GBP0.01) each (Class C Shares);
- (e) 100 Class D Conditional Preference Shares with a nominal value of one penny sterling (GBP0.01) each (Class D Shares);
- (f) 10,000,000 Class E Shares with a nominal value of one penny sterling (GBP0.01) each (the Class E Shares);
- (g) 10,000,000 Class E1 Shares with a nominal value of one penny sterling (GBP0.01) each (the Class E1 Shares);
- (h) 10,000,000 Class F Shares with a nominal value of one penny sterling (GBP0.01) each (the Class F Shares);
- (i) 10,000,000 Class F1 Shares with a nominal value of one penny sterling (GBP0.01) each (the Class F1 Shares);
- (j) 10,000,000 Class G Shares with a nominal value of one penny sterling (GBP0.01) each (the Class G Shares);
- (k) 10,000,000 Class G1 Shares with a nominal value of one penny sterling (GBP0.01) each (the Class G1 Shares);
- (l) 10,000,000 Class H Shares with a nominal value of one penny sterling (GBP0.01) each (the Class H Shares);
- (m) 10,000,000 Class H1 Shares with a nominal value of one penny sterling (GBP0.01) each (the Class H1 Shares);
- (n) 10,000,000 Class I Shares with a nominal value of one penny sterling (GBP0.01) each (the Class I Shares);
- (o) 10,000,000 Class I1 Shares with a nominal value of one penny sterling (GBP0.01) each (the Class I1 Shares);

(p) 10,000,000 Class J Shares with a nominal value of one penny sterling (GBP0.01) each (the Class J Shares and together with the Class E Shares, Class E1 Shares, Class F Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class G1 Shares, Class H Shares, Class H1 Shares, Class I Shares and Class I1 Shares, the Management Incentive Shares).

5.23 The Managing Shareholder is authorised, for a period of five (5) years from the date of the publication of this deed of amendment to:

(a) increase the current share capital once or several times up to the Authorised Share Capital by the issue of the Class B1 Shares, Class B2 Shares, Class B3 Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class E1 Shares, Class F Shares, Class F1 Shares, Class G Shares, Class G1 Shares, Class H Shares, Class H1 Shares, Class I Shares, Class I1 Shares and Class J Shares, (New Shares) up to the limits for each class specified in the Authorised Share Capital, such New Shares having the rights as defined in these Articles.

(b) limit or withdraw the Shareholders' preferential subscription rights to the New Shares and determine the persons authorised to subscribe for the new Shares, such New Shares being issued only for the purposes of fulfilling the obligations of the Company under any warrants issued by the Company, or under the issue of shares for the purposes of implementing the management incentive plan, and for no other purpose; and

(c) record each share capital increase by way of a notarial deed and amend the register of Shares accordingly.

Art. 6. Shares.

6.1 The Company recognises only one (1) owner per complete Share or fraction of a Share.

6.2 Save for any provisions set out in any securityholders agreement that may be entered into or amended from time to time, between and amongst others, the Company and its Shareholders (a Securityholders' Agreement), all Shares vote together and each holder of Shares may cast its votes in any manner it chooses.

6.3 The Shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

6.4 A register of Shares shall be kept at the registered office and may be examined by any Shareholder on request.

6.5 A Share transfer shall be carried out by the entry in the register of shares of a declaration of transfer, duly signed and dated by either:

- (i) both the transferor and the transferee or their authorised representatives; or
- (ii) any authorised representative of the Company,

following a notification to, or acceptance by, the Company, in accordance with Article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6 Any document recording the agreement between the transferor and the transferee, which is validly signed by both parties, may be accepted by the Company as evidence of a share transfer. The Company may accept a share transfer where such share transfer is authorised pursuant to the terms of a drag-along clause or tag-along clause contained in any Securityholders Agreement. The Managing Shareholder may authorise the signature of any document recording the agreement between the transferor and transferee on behalf of either the transferor or the transferee if given authority to do so under any power of attorney granted in any Securityholders' Agreement or otherwise.

6.7 Any transfer of Shares shall be subject to (i) any transfer restrictions included in any Securityholders' Agreement or any other agreement entered into by the shareholders and the Company from time to time and (ii) any transfer restrictions included in any lock-up agreement entered into by, amongst others, the shareholders and the Company from time to time; (iii) the notification of such restrictions by the transferor to the transferee, and (iv) the transfer restrictions recorded in 6.8 below.

6.8 Where any transfer notified to the Company is in breach of any transfer restrictions contained in any agreement referred to in article 6.7 the Company shall not recognize and record such transfer.

6.9 Shares may be issued in denominations of less than one Share. Fractional Shares shall have the same rights on a fractional basis as whole Shares, provided that Shares shall only be able to vote if the number of fractional Shares may be aggregated into one or more whole Shares.

6.10 The Company may redeem its own Shares within the limits set out in the Law.

Art. 7. Premium and Reserve Accounts.

7.1 In respect of each class of Shares combined, there is hereby created (i) a share premium account to which the funds received from time to time as premium shall be allocated, and (ii) a special equity reserve account to which the funds received from time to time as a contribution without share issuance shall be allocated. Unless specified as a contribution to an individual account referred to in Article 7.2 below, all contributions to the share premium account and special equity reserve account shall be allocated to the account in this article

7.1 and be applicable to all Shares.

7.2 The Company may maintain a special share premium account for the Class A Shares (the Class A Share Premium Account), and there shall be recorded to such account the amount or value of any premium paid up on the Class A Shares (the Class A Share Premium). Amounts so recorded to the Class A Share Premium Account will constitute freely distributable reserves of the Company. The Class A Share Premium and any amount on the Class A Share Premium Account,

subject only to any restrictions contained in any applicable law, will be available for distribution to the holders of the Class A Shares only, as set out in these Articles.

7.3 The Company may maintain a special equity reserve account (account 115 “apport en capitaux propres non rémunérés par des titres” of the Luxembourg Chart of Accounts provided for by the Grand Ducal regulation of 10 June 2009 (Account 115)) for the Class A Shares (the Class A Special Equity Account), and there shall be recorded to such account the amount or value of any monies paid up on the Class A Shares other than upon a share issuance (the Class A Special Equity). Amounts so recorded to the Class A Special Equity Account will constitute freely distributable reserves of the Company. The Class A Special Equity and any amount on the Class A Special Equity Account, subject only to any restrictions contained in any applicable law, will be available for distribution to the holders of the Class A Shares only, as set out in these Articles.

Art. 8. Put Option.

8.1 Each holder of Management Incentive Shares (Management Shareholder) shall have the right (but not the obligation) to require the Company, or (at the election of the Managing Shareholder of the Company) an Affiliate of the Company which the Company may nominate or the Managing Shareholder itself, to acquire all (but not a portion only) of the Management Incentive Shares held by him for an aggregate consideration of £3,000 (sterling) by delivering written notice (a Put Notice) to the Managing Shareholder, setting forth the number of the Management Incentive Shares to be acquired (the Put Interests) and the time and place of the closing of such purchase.

8.2 The closing of the purchases contemplated by this article 8 (a Put Option Closing) will take place on the date designated by the Management Shareholder in the Put Notice, which date shall not be less than 7 nor more than 30 days after the date of delivery of such notice. The Company, the Managing Shareholder or its Affiliate (as relevant) shall, on the date of the Put Option Closing, pay for the Put Interests by electronic transfer in immediately available funds to an account designated by the Management Shareholder in writing to the Managing Shareholder within 5 days following delivery of the relevant Put Notice. No representations or warranties will be given by the Management Shareholder in respect of such transfer of Put Interests save for full title guarantee to the Put Interests free from any claims, liens or encumbrances.

8.3 To the extent that the Company is required under this Article 8 to acquire the Management Incentive Shares from any Management Shareholder, such acquisition shall be done in accordance with the provisions of applicable law with respect to the acquisition of own shares. To the extent that the Company is not in a position, pursuant to applicable law, to acquire its own shares at the time required under this Article 8, the Managing Shareholder shall use its election to acquire the Management Incentive Shares itself, or nominate an Affiliate (as would be permitted under applicable law) to acquire the said Management Incentive Shares.

8.4 For the purposes of this article 8 the following capitalised words will have the meaning as defined below:

Affiliate means in relation to any Person (including, without limitation, a Person which is a unit trust, investment trust, limited partnership or general partnership (but excluding any Person who is an individual)):

(a) any other fund or company (including, without limitation, any unit trust, investment trust, limited partnership or general partnership) which is advised by, or the assets of which are managed or advised (whether solely or jointly with others) from time to time by, that Person (or a group undertaking for the time being of that person);

(b) any other fund or company (including, without limitation, any unit trust, investment trust, limited partnership or general partnership) of which that Person (or a group undertaking for the time being of that person), or a general partner, trustee, nominee, or adviser of that Person (or of a group undertaking for the time being of that Person), is a general partner, trustee, nominee, manager or adviser; or

(c) any other fund or company (including, without limitation, any unit trust, investment trust, limited partnership or general partnership) which is advised by, or the assets of which are managed (whether solely or jointly with others) from time to time by, a general partner, trustee, nominee, manager or adviser of that person (or of a group undertaking for the time being of that Person).

provided that no member of the Group shall be considered an Affiliate of any Standard Securityholder (as defined in Section VII of these Articles) and no Standard Securityholder shall be considered an Affiliate of any member of the Group (as defined in Section VII of these Articles);

Person means an individual, a partnership, a corporation, a limited liability company, an association, a joint stock company, a general partner, a joint venture, an unincorporated organisation or a governmental entity or any department, agency or political subdivision thereof.

III. Management - Representation

Art. 9. Management.

9.1 The Company shall be managed by the Managing Shareholder for the duration of the Company, unless the provisions of article 4.3 apply or the Managing Shareholder is dismissed or resigns for legitimate cause.

9.2 All powers not expressly reserved to the Shareholders or the Supervisory Board (as defined in Article 13.1) by the Law, the Articles or any Securityholders' Agreement fall within the competence of the Managing Shareholder, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

9.3 The Managing Shareholder may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

9.4 The Managing Shareholder shall be authorised to delegate the day-to-day management and the power to represent the Company in this respect, to one or more officers or other agents, acting either individually or jointly.

9.5 Transactions entered into by the Company which conflict with the interest of its Managing Shareholder must be recorded in minutes. This does not apply to transactions carried out under normal circumstances in the ordinary course of business. No contract or other transaction between the Company and any other company or person shall be affected or invalidated by the fact that the Managing Shareholder or any officer of the Company is interested in the transaction, or is a director, associate, officer or employee of such other company or person.

Art. 10. Representation.

10.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the signature of the Managing Shareholder.

10.2 The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any person(s) to whom special signatory powers have been delegated by the Managing Shareholder.

IV. General meetings of shareholders

Art. 11. Powers and voting rights.

11.1 Resolutions of the Shareholders shall be adopted at a general meeting of Shareholders (each a General Meeting).

11.2 Each Share entitles the holder to one (1) vote on all matters on which the applicable Shareholders have the right to vote.

Art. 12. Notices, quorum, majority and voting proceedings.

12.1 The Shareholders may be convened to General Meetings, or to a class meeting where applicable, by the Managing Shareholder or by the Supervisory Board. The Shareholders must be convened to a General Meeting following a request from Shareholders representing more than one-tenth of the share capital.

12.2 Written notice of any General Meeting, or class meeting where applicable, shall be given to all applicable Shareholders and all bondholders (if any) at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

12.3 General Meetings and class meetings shall be held at such place and time as specified in the notices.

12.4 If all the applicable Shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the General Meeting or class meeting (where applicable), it may be held without prior notice.

12.5 A Shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a Shareholder) in order to be represented at any General Meeting or class meeting.

12.6 Any Shareholder may participate in any General Meeting or class meeting by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to a participation in person at the meeting.

12.7 Any Shareholder may vote by using the forms provided by the Company for that purpose. Voting forms must contain the date, place and agenda of the meeting and the text of the proposed resolutions. For each resolution, the form must contain three boxes allowing for a vote for or against that resolution or an abstention. Shareholders must return the voting forms to the Company's registered office. Only voting forms received prior to the General Meeting or class meeting shall be taken into account in calculating the quorum for the meeting. Voting forms which indicate neither a voting intention nor an abstention shall be considered void.

12.8 Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by a simple majority vote of all Shareholders at a meeting where: (i) at least half of the issued share capital is present or represented, (ii) at least half of the Class A Shares are present or represented; and (iii) all of the Management Shares are present or represented.

12.9 Resolutions to be adopted at a class meeting shall be passed by a simple majority vote of all applicable class Shareholders at a meeting where at least half of the issued Shares in that class are present and represented.

12.10 An extraordinary General Meeting may only amend the Articles if the agenda for that General Meeting indicates the proposed amendments to the Articles, including the text of any proposed amendment to the Company's object or form and, save where a higher quorum is prescribed in these Articles or any Securityholders Agreement, (i) at least one-half of the share capital is present or represented, (ii) at least one-half of the Class A Shares is present or represented, and (iii) all of the Management Shares are present or represented. If this quorum is not reached, a second General Meeting shall be convened by means of notices published twice in the Mémorial and two Luxembourg newspapers, at an interval of at least fifteen (15) days and fifteen (15) days before the meeting. These notices shall state the date and agenda of the General Meeting and the results of the previous General Meeting. The second General Meeting shall deliberate validly regardless of the proportion of the capital represented. Save where a higher approval threshold is prescribed in these Articles or any Securityholders' Agreement, at both General Meetings, resolutions must be adopted by at least two-thirds of the votes cast, which shall include the consent of the Managing Shareholder. If the Managing Shareholder is dismissed for legitimate cause (cause légitime), any amendment to article Article 1 of the Articles shall not require the consent of the Managing Shareholder.

12.11 Any amendment to the Articles shall require a resolution to be passed in accordance with the quorum and majority requirements set out in article

12.10, save that where such amendment to the Articles would (i) adversely affect the rights attaching to any Shares held by a Shareholder holding at least fifteen per cent (15%) of the issued Shares in the Company (excluding for the purposes of this calculation, any Management Incentive Shares); and (ii) be material and disproportionately detrimental to the rights of any holder of Shares in the Company relative to other holders of the same class of Shares, such amendment shall require the consent of all Shareholders holding, individually, fifteen per cent (15%) or more of the issued Shares in the Company (excluding for the purposes of this calculation, any Management Incentive Shares).

12.12 Where any amendment to the Articles would: (i) amend the rights attaching to any Class E Shares or Class E1 Shares, or (ii) relate to the issue of additional Class E Shares or Class E1 Shares, in each such case, in addition to the requirements of article 12.10, the approval of the holders of at least seventy five per cent (75%) of the applicable class in issue at that time would be required in a class meeting for such amendment.

12.13 Where any amendment to the Articles would: (i) amend the rights attaching to any Class F Shares or Class F1 Shares, or (ii) relate to the issue of additional Class F Shares or Class F1 Shares, in each such case, in addition to the requirements of article 12.10, the approval of the holders of at least seventy five per cent (75%) of the applicable class in issue at that time would be required in a class meeting for such amendment.

12.14 Where any amendment to the Articles would: (i) amend the rights attaching to any Class G Shares or Class G1 Shares, or (ii) relate to the issue of additional Class G Shares or Class G1 Shares, in each such case, in addition to the requirements of article 12.10, the approval of the holders of at least seventy five per cent (75%) of the applicable class in issue at that time would be required in a class meeting for such amendment.

12.15 Where any amendment to the Articles would: (i) amend the rights attaching to any Class H Shares or Class H1 Shares, or (ii) relate to the issue of additional Class H Shares or Class H1 Shares, in each such case, in addition to the requirements of article 12.10, the approval of the holders of at least seventy five per cent (75%) of the applicable class in issue at that time would be required in a class meeting for such amendment.

12.16 Where any amendment to the Articles would: (i) amend the rights attaching to any Class I Shares or Class I1 Shares, or (ii) relate to the issue of additional Class I Shares or Class I1 Shares, in each such case, in addition to the requirements of article 12.10, the approval of the holders of at least seventy five per cent (75%) of the applicable class in issue at that time would be required in a class meeting for such amendment.

12.17 Where any amendment to the Articles would: (i) amend the rights attaching to any Class J Shares, or (ii) relate to the issue of additional Class J Shares or Class J1 Shares, in each such case, in addition to the requirements of article 12.10, the approval of the holders of at least seventy five per cent (75%) of the applicable class in issue at that time would be required in a class meeting for such amendment.

12.18 Any change in the nationality of the Company and any increase of a Shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the Shareholders, unanimous consent of the applicable class of Shares, and bondholders (if any).

V. Supervision - Annual accounts - Allocation of profits

Art. 13. Supervisory Board / Réviseurs d'entreprises.

13.1 The Company shall be supervised by a supervisory board of at least three (3) members (the Supervisory Board), who need not be Shareholders.

13.2 When so required by law or resolved by the General Meeting, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés) who will then replace the Supervisory Board.

13.3 The General Meeting shall appoint the members of the Supervisory Board / approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), and determine their number and remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

13.4 The Supervisory Board must appoint a chairperson from among its members and may choose a secretary.

13.5 The Supervisory Board shall meet at the request of the Managing Shareholder or any of its members.

13.6 Written notice of any meeting of the Supervisory Board shall be given to all members at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

13.7 No notice is required if all members of the Supervisory Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda of the meeting. A member of the Supervisory Board may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Supervisory Board.

13.8 Any member of the Supervisory Board may grant to another member of the Supervisory Board a power of attorney in order to be represented at any Supervisory Board meeting.

13.9 The Supervisory Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Supervisory Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the members present or represented.

The chairman shall have a casting vote in the event of a tied vote. Supervisory Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson, by all members present or represented at the meeting, or by the secretary (if any).

13.10 Any member of the Supervisory Board may participate in any meeting of the Supervisory Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

13.11 Circular resolutions signed by all the members of the Supervisory Board shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Supervisory Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

13.12 The members of the Supervisory Board may not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company's name, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

Art. 14. Financial year and approval of annual accounts.

14.1 The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

14.2 Each year, the Managing Shareholder must prepare the balance sheet and profit and loss account, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by the officer(s), the Managing Shareholder and Supervisory Board members to the Company.

14.3 One month before the annual General Meeting, the Managing Shareholder shall provide the Supervisory Board with a report on, and documentary evidence of, the Company's operations. The Supervisory Board shall then prepare a report setting out its proposals.

14.4 The annual General Meeting shall be held at the registered office or any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the last Monday of June of each year at 4 p.m. If such day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

14.5 The annual General Meeting may be held abroad if, in the Managing Shareholder's absolute discretion, exceptional circumstances so require.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1 Five per cent. (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2 The General Meeting shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. Subject to the provisions of any Securityholders' Agreement, it may decide on the payment of a dividend (in which case the approval of the Managing Shareholder is required and such dividend must be paid in accordance with the payment waterfall referred to in section VII of these Articles), to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3 Subject to the provisions of any Securityholders' Agreement, interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

(i) the Managing Shareholder must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal or a statutory reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Managing Shareholder must resolve to distribute the interim dividends;

(iv) the payment of the interim dividend is made in accordance with the payment waterfall referred to in section VII of these Articles; and

(v) the Supervisory Board or the approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés), as applicable, must prepare a report addressed to the Managing Shareholder which must verify whether the above conditions have been met.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution: (i) of the General Meeting acting in accordance with the quorum conditions prescribed for the amendment of the Articles; and (ii) passed by all of the Shareholders which satisfy the Minimum Shareholding Requirement. The General Meeting shall appoint one or several liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the General Meeting, the liquidators shall have full powers to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2 The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the Shareholders in proportion to the shares held by each of them and always in accordance with the payment waterfall referred to in section VII of these Articles.

VII. Payment waterfall

Art. 17. Payment Waterfall.

17.1 Any distributions made by the Company, from funds available to the Company for distribution (including, but not limited to a distribution pursuant to the liquidation or dissolution of the Company and including any funds available following the application of Article 17.2), must be made in the following order of preference (such payment waterfall only applying to Shares in issue at the date of the distribution):

(a) In priority to all other payments attributable to the Shares, the shareholders who have made any contributions to any distributable reserve account, special equity account, or share premium account of the Company (whether such reserve account, special equity account or share premium account is attached to any specific Shares or to all of the Shares), shall be entitled to a return of an amount equal to such contribution to the distributable reserve account, special equity account or share premium account;

(b) On an Exit Event each Share shall be entitled to a distribution payment equal to the par value of such Share plus one penny (GBP0.01);

(c) In priority to all other Shares, on a Partial Exit Event or other Distribution Event other than an Exit Event, the shareholders holding any Class E1 Shares shall be entitled to a distribution payment in aggregate equal to the Class E Participation Amount (if any), to be paid pari passu and pro rata to the number of Class E1 Shares held;

(d) In priority to all other Shares, on an Exit Event (or, if no Class E1 Shares are in issue, on any Partial Exit Event or other Distribution Event) the shareholders holding Class E Shares shall be entitled to a distribution payment in aggregate equal to the Class E Participation Amount (if any), to be paid pari passu and pro rata to the number of Class E Shares held less, on an Exit Event only, any amounts distributed to holders of the Class E Shares pursuant to paragraph (b) above;

(e) The Class A Shares shall be entitled to a distribution payment equal to the amount remaining in excess of the par value of all Shares as such amount may be reduced by distribution payments on the occurrence of an Exit Event or Partial Exit Event to holders of Class B1 Shares, Class B2 Shares, Class B3 Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class F Shares, Class F1 Shares, Class G Shares, Class G1 Shares, Class H Shares, Class H1 Shares, Class I Shares and Class I1 Shares in accordance with paragraphs 17.1(f) to 17.1(q) below and by payment of the Class E Participation Amount in accordance with paragraphs 17.1(c) and 17.1(d) above;

(f) On an Exit Event or Partial Exit Event, the Class B1 Shares shall be entitled to a distribution payment in aggregate equal to 5% (five per cent) of the Net Proceeds in excess of the Class B1 Hurdle less any amounts distributed to holders of the Class B1 Shares pursuant to paragraph (b) above;

(g) On an Exit Event or Partial Exit Event, the shareholders holding all Class B2 Shares shall be entitled to a distribution payment in aggregate equal to 7.5% (seven point five per cent) of the Net Proceeds in excess of the Class B2 Hurdle less any amounts distributed to holders of the Class B2 Shares pursuant to paragraph (b) above;

(h) On an Exit Event or Partial Exit Event, the shareholders holding all Class B3 Shares shall be entitled to a distribution payment in aggregate equal to 7.5% (seven point five per cent) of the Net Proceeds in excess of the Class B3 Hurdle less any amounts distributed to holders of the Class B3 Shares pursuant to paragraph (b) above;

(i) On an Exit Event or Partial Exit Event, the shareholders holding all Class C Shares shall be entitled to a distribution payment in aggregate equal to 2.5% (two point five per cent) of the Net Proceeds in excess of the Class C Hurdle less any amounts distributed to holders of the Class C Shares pursuant to paragraph (b) above;

(j) On an Exit Event or Partial Exit Event, the shareholders holding all Class D Shares shall be entitled to a distribution payment in aggregate equal to 1.25% (one point two five per cent) of the Net Proceeds in excess of Class D Hurdle less any amounts distributed to holders of the Class D Shares pursuant to paragraph (b) above;

(k) On a Partial Exit Event or other Distribution Event other than an Exit Event, the shareholders holding any Class F1 Shares shall be entitled to a distribution payment in aggregate equal to the Class F Participation Amount (if any), to be paid pari passu and pro rata to the number of Class F1 Shares held;

(l) On an Exit Event (or, if no Class F1 Shares are in issue, on any Partial Exit Event or other Distribution Event) the shareholders holding Class F Shares shall be entitled to a distribution payment in aggregate equal to the Class F Participation Amount (if any), to be paid pari passu and pro rata to the number of Class F Shares held less, on an Exit Event only, any amounts distributed to holders of the Class F Shares pursuant to paragraph (b) above;

(m) On a Partial Exit Event or other Distribution Event other than an Exit Event, the shareholders holding any Class G1 Shares shall be entitled to a distribution payment in aggregate equal to the Class G Participation Amount (if any), to be paid pari passu and pro rata to the number of Class G1 Shares held;

(n) On an Exit Event (or, if no Class G1 Shares are in issue, on any Partial Exit Event or other Distribution Event) the shareholders holding Class G Shares shall be entitled to a distribution payment in aggregate equal to the Class G Participation Amount (if any), to be paid pari passu and pro rata to the number of Class G Shares held less, on an Exit Event only, any amounts distributed to holders of the Class G Shares pursuant to paragraph (b) above;

(o) On a Partial Exit Event or other Distribution Event other than an Exit Event, the shareholders holding any Class H1 Shares shall be entitled to a distribution payment in aggregate equal to the Class H Participation Amount (if any), to be paid *pari passu* and *pro rata* to the number of Class H1 Shares held;

(p) On an Exit Event (or, if no Class H1 Shares are in issue, on any Partial Exit Event or other Distribution Event) the shareholders holding Class H Shares shall be entitled to a distribution payment in aggregate equal to the Class H Participation Amount (if any), to be paid *pari passu* and *pro rata* to the number of Class H Shares held less, on an Exit Event only, any amounts distributed to holders of the Class H Shares pursuant to paragraph (b) above;

(q) On a Partial Exit Event or other Distribution Event other than an Exit Event, the shareholders holding any Class I1 Shares shall be entitled to a distribution payment in aggregate equal to the Class I Participation Amount (if any), to be paid *pari passu* and *pro rata* to the number of Class I1 Shares held;

(r) On an Exit Event (or, if no Class I1 Shares are in issue, on any Partial Exit Event or other Distribution Event) the shareholders holding Class I Shares shall be entitled to a distribution payment in aggregate equal to the Class I Participation Amount (if any), to be paid *pari passu* and *pro rata* to the number of Class I Shares held less, on an Exit Event only, any amounts distributed to holders of the Class I Shares pursuant to paragraph (b) above;

17.2 In the event that the Class E Participation Amount, Class F Participation Amount, Class G Participation Amount, Class H Participation Amount and/or Class I Participation Amount shall be more than nil and the Net Proceeds realised on an Exit Event are both (i) sufficient to satisfy in full the aggregate principal amount of the PECs (as may be issued from time to time, if any) but (ii) not sufficient to satisfy in full (to the extent applicable) the amount of the Class E Participation Amount, Class F Participation Amount, Class G Participation Amount, Class H Participation Amount, and Class I Participation Amount after satisfying in full any accrued but unpaid yield in respect of any PECs as may be in issue from time to time, if any (Unpaid PEC Yield), the holders of Shares who also hold PECs (if any) shall contribute the benefit of such Unpaid PEC Yield to the capital of the Company in such amount as is necessary to ensure that, after satisfying in full the aggregate principal amount of any PECs that may be in issue from time to time, if any, and all remaining Unpaid PEC Yield, sufficient Net Proceeds are available to satisfy (to the extent applicable) the amount of the Class E Participation Amount, Class F Participation Amount, Class G Participation Amount, Class H Participation Amount, and Class I Participation Amount in full, provided that the holders of Shares who hold PECs shall not be required to effect such contribution of Unpaid PEC Yield (or to take any steps equivalent thereto) to the extent that such action would or might reasonably be expected to have material adverse consequences (including tax consequences but excluding, for the avoidance of doubt, the direct financial consequence to PEC holders contributing Unpaid PEC Yield in accordance with this paragraph 17.2) for, or contravene any laws applicable to, any relevant holder of Shares (individually), the Company or any Group Company.

17.3 For the purposes of this Article 17 the following capitalised words will have the meaning as defined below:

Additional Investment Amount means (i) the amount(s), if any, invested by Standard Securityholders on any Pre-emptive Issuance after the date on which Management Incentive Shares are first issued;

Asset Sale means a sale, assignment, transfer or disposal, whether through a single transaction or series of transactions, of all or substantially all of the business or assets directly or indirectly owned by the Group at the time of such sale, assignment, transfer or disposal;

Class B1 Hurdle means GBP 250,000,000 in Net Proceeds minus the aggregate amount of all Prior Distribution Proceeds;

Class B2 Hurdle means GBP 350,000,000 in Net Proceeds minus the aggregate amount of all Prior Distribution Proceeds;

Class B3 Hurdle means GBP 450,000,000 in Net Proceeds minus the aggregate amount of all Prior Distribution Proceeds;

Class C Hurdle means GBP 350,000,000 in Net Proceeds minus the aggregate amount of all Prior Distribution Proceeds;

Class D Hurdle means GBP 350,000,000 in Net Proceeds minus the aggregate amount of all Prior Distribution Proceeds;

Class E Bracket means Distributions and Net Proceeds over GBP 95,000,000 up to a maximum of GBP 170,000,000. The foregoing amounts shall be increased on a pound for pound basis by any Additional Investment Amount, and decreased by on a pound for pound basis by any Prior Distribution Proceeds and, if any such deduction of Prior Distribution Proceeds results in a negative value for either or both of such amount(s), the relevant amount(s) shall be deemed to be nil (and so that, if both amounts are so deemed to be nil, then no Distributions or Net Proceeds shall fall within the Class E Bracket);

Class E Catch-Up Threshold means an amount equal to the sum of (i) the Class E Hurdle; plus (ii) the Uncalled Share Proportion of (x) GBP 11,606,289,114 divided by (y) the number of Class E Shares and Class E1 Shares in issue as at 31 March 2014. If the sum of (i) plus (ii) results in a negative amount then the Class E Catch-Up Threshold shall be deemed to be zero;

Class E Hurdle means GBP 95,000,000 plus the Additional Investment Amount (if any) and minus the aggregate amount of Prior Distribution Proceeds (if any);

Class E Participation Amount means, in aggregate, (i) all of the Distributions and Net Proceeds within the Class E Bracket up to the Class E Catch-Up Threshold and (ii) (x) 114.5724, divided by (y) the number of Class E Shares and Class E1 Shares in issue as at 31 March 2014, multiplied by (z) the Uncalled Share Proportion of Distributions and Net Proceeds within the Class E Bracket in excess of the Class E Catch-Up Threshold;

Class F Bracket means Distributions and Net Proceeds from GBP 170,000,000 up to a maximum of GBP 270,000,000. The foregoing amounts shall be increased on a pound for pound basis by any Additional Investment Amount, and decreased on a pound for pound basis by any Prior Distribution Proceeds and, if any such deduction of Prior Distribution Proceeds results in a negative value for either or both of such amount(s), the relevant amount(s) shall be deemed to be nil (and so that, if both amounts are so deemed to be nil, then no Distributions or Net Proceeds shall fall within the Class F Bracket);

Class F Participation Amount means (x) 116.5860, divided by (y) the number of Class F Shares and Class F1 Shares in issue as at 31 March 2014, multiplied by (z) the Uncalled Share Proportion of Distributions and Net Proceeds within the Class F Bracket;

Class G Bracket means Distributions and Net Proceeds over GBP 270,000,000 up to a maximum of GBP 370,000,000. The foregoing amounts shall be increased on a pound for pound basis by any Additional Investment Amount, and decreased on a pound for pound basis by any Prior Distribution Proceeds and, if any such deduction of Prior Distribution Proceeds results in a negative value for either or both of such amount(s), the relevant amount(s) shall be deemed to be nil (and so that, if both amounts are so deemed to be nil, then no Distributions or Net Proceeds shall fall within the Class G Bracket);

Class G Participation Amount means (x) 124.2096, divided by (y) the number of Class G Shares and Class G1 Shares in issue as at 31 March 2014, multiplied by (z) the Uncalled Share Proportion of Distributions and Net Proceeds within the Class G Bracket;

Class H Bracket means Distributions and Net Proceeds over GBP 370,000,000 up to a maximum of GBP 470,000,000. The foregoing amounts shall be increased on a pound for pound basis by any Additional Investment Amount, and decreased on a pound for pound basis by any Prior Distribution Proceeds and, if any such deduction of Prior Distribution Proceeds results in a negative value for either or both of such amount(s), the relevant amount(s) shall be deemed to be nil (and so that, if both amounts are so deemed to be nil, then no Distributions or Net Proceeds shall fall within the Class H Bracket);

Class H Participation Amount means (x) 134.2814, divided by (y) the number of Class H Shares and Class H1 Shares in issue as at 31 March 2014, multiplied by (z) the Uncalled Share Proportion of Distributions and Net Proceeds within the Class H Bracket;

Class I Hurdle means Distributions and Net Proceeds over GBP 470,000,000. The foregoing amount shall be increased on a pound for pound basis by any Additional Investment Amount, and decreased on a pound for pound basis by any Prior Distribution Proceeds and, if such deduction of Prior Distribution Proceeds results in a negative value for either or both of such amount(s), the relevant amount(s) shall be deemed to be nil such that all Distributions and Net Proceeds are deemed in excess of the Class I Hurdle;

Class I Participation Amount means (x) 148.7652, divided by (y) the number of Class I Shares and Class I1 Shares in issue as at 31 March 2014, multiplied by (z) the Uncalled Share Proportion of Distributions and Net Proceeds in excess of the Class I Hurdle;

Distribution means any distribution, payment or repayment made by the Company (or, where applicable on any Exit Event, by any relevant counterparty paying consideration relating to such Exit Event) to a Securityholder (directly or indirectly) or to any third party in respect of the Shares, whether in cash, property or securities and whether by liquidating distribution or otherwise and whether in the form of income or capital; provided that none of the following shall be deemed a Distribution for the purposes of the calculations contained in this definition: (i) any such distribution in connection with a recapitalisation or exchange of Securities; (ii) any such distribution in connection with an ownership interest dividend or split; (iii) any such distribution in connection with an exercise or exchange of Securities in accordance with their terms; and (iv) any bona fide fee or remuneration paid to any Securityholder in such Securityholder's capacity as an employee, officer, consultant or other provider of services to the Company, the Company's general partner or any Group Company;

Distribution Event means a dividend, redemption, repayment or any other distribution (and to avoid doubt including both payment of principal amounts due and yield accrued on preferred equity certificates, if any) paid to holders of Securities;

Exit Event means an Asset Sale or a Sale or Public Offering or any other form of exit event such as where the Company enters into insolvency, liquidation or dissolution;

Group means the Company, the Managing Shareholder and any holding company of the Company or the Managing Shareholder (excluding any Standard Securityholder) and their respective subsidiary undertakings from time to time;

Group Company means any person that is a subsidiary undertaking of the the Company from time to time;

Net Proceeds means the amount of proceeds to which the holders of Securities are entitled to receive following the payment of all obligations (for these purposes obligations of the Company shall be deemed to exclude any payment or repayment obligations (whether of principal or accrued yield) of the Company in respect of any PECs as may be issued by the Company from time to time) of the Company and in accordance with the terms of the relevant Securities as the case may be, where the aggregate proceeds to be paid, repaid or distributed to the holders of the Securities shall be

deemed to be an amount equal to the equity valuation (including to avoid doubt the value (in respect of both principal and/or accrued yield) of any PECs) of the Company implied by the aggregate amount of proceeds to be received by all holders of Securities;

Partial Asset Sale means the sale, assignment, transfer or disposal by the Company of some (but not all or substantially all) of its business, assets or undertaking (including, for the avoidance of doubt, any sale of the assets of a subsidiary of the Company);

Partial Exit Event means a Partial Sale or Partial Asset Sale;

Partial Sale means a sale of some (but not all) of the Shares;

PECs means any preferred equity certificates issued by the Company from time to time (if any);

Pre-emptive Issuance means any issuance of Securities after the date the restatement of these Articles in accordance with any procedure as may be described in any Securityholders' Agreement concluded (if any);

Prior Distribution Proceeds means any payments made in respect of any Securities pursuant to a Distribution Event prior to the Exit Event or Partial Exit Event in question (and to avoid doubt including any such payments made as a consequence of a Partial Exit Event);

Public Offering means a public offering and sale of equity securities of the Company and/or any Group Company and/or any newco pursuant to an effective registration or an effective listing or qualification on a recognised stock exchange in accordance with applicable requirements;

Sale means the sale, assignment, transfer or disposal, in any single transaction or series of related transactions, of Shares representing more than 75% (seventy five per cent) of the Shares then in issue to any third party transferee for consideration that consists primarily of cash and/or marketable securities;

Securities means the Shares together with any other debt or equity securities issued by the Company from time-to-time (if any) including, for the avoidance of doubt, any warrants, options, preferred equity certificates, phantom equity or shadow appreciation rights and rights of conversion, exchange or subscription (if any);

Securityholders' Agreement shall have the meaning as defined in Article 5 of these Articles;

Standard Securityholder means any Securityholder other than any Group Company; and

Uncalled Share Proportion means that proportion (expressed as a fraction) of the shares of a particular class which remain in issue following any cancellation of such shares pursuant any exercise of the put option set forth in Article 8 of these Articles or any call option exercisable by the Company over such shares.

VIII. General provisions

Art. 18. General Provisions.

18.1 Notices and communications are made or waived and circular resolutions may be evidenced in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

18.2 Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Supervisory Board meetings may also be granted by a member of the Supervisory Board, in accordance with such conditions as may be accepted by the Supervisory Board.

18.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of circular resolutions or resolutions adopted by telephone or video conference may appear on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together, shall constitute one and the same document.

18.4 All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the Shareholders from time to time. In the event of a conflict between the terms of the Articles and any Securityholders' Agreement, the Shareholders agree to take all necessary steps to amend the terms of the Articles to accord with the terms of such Securityholders' Agreement.

Nothing else being on the agenda, the Chairman closes the Meeting.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately two thousand euro (EUR 2,000,-).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and that at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Esch-sur-Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the appearing parties and the members of the Bureau, the members of the Bureau signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze le vingt-septième jour de mars

Par devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de Anchor Holdings S.C.A., une société en commandite par actions de droit luxembourgeois dont le siège social se situe au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 170.689 (la Société). La Société a été constituée le 25 juillet 2012 suivant un acte de Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 12 septembre 2012 numéro 2266. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 21 mai 2014 suivant un acte de Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché du Luxembourg daté du 9 octobre 2013, et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 12 Juillet 2013 sous le numéro 1672.

L'Assemblée est présidée par Jacob Mudde, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg (le Président).

Le Président a nommé Muriel Basso, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg comme secrétaire de l'Assemblée.

L'Assemblée a choisi Elvira Segovia, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg comme scrutateur de l'Assemblée (le Président, le secrétaire et le scrutateur sont collectivement désignés ci-après comme le Bureau de l'Assemblée).

Le Bureau de l'Assemblée ayant été formé, le Président déclare et demande au notaire d'indiquer que:

I. Les actionnaires ont été convoqués à l'Assemblée au moyen de notice envoyées par courriers recommandés à chaque actionnaires en date du 18 mars 2014;

II. les Actionnaires qui votent en personne ou par l'intermédiaire d'un formulaire de vote par correspondance, sont présents et leurs noms sont indiqués ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent chacun, sur une liste de présence établie et certifiée par le Bureau (la Liste de Présence). La Liste de Présence, après avoir été signée par les Actionnaires et les membres du Bureau, restera attachée au présent procès-verbal;

III. Cette liste de présence indique que cent pour cent (100%) du capital social est représenté à la présente assemblée; par conséquent l'Assemblée peut valablement décider de tous les points de l'ordre du jour.

IV. L'ordre du jour de l'assemblée est libellé comme suit:

1. Création d'Actions de Catégorie E, d'Actions de Catégorie E1, d'Actions de Catégorie F, d'Actions de Catégorie F1, d'Actions de Catégorie G, d'Actions de Catégorie G1, d'Actions de Catégorie H, d'Actions de Catégorie H1, d'Actions de Catégorie I, d'Actions de Catégorie I1, et d'Actions de Catégorie J au sein de la Société dans l'objectif de mettre en place un plan d'intéressement des cadres et détermination des droits et obligations imposés aux détenteurs des Actions de Catégorie E, des Actions de Catégorie E1, des Actions de Catégorie F, des Actions de Catégorie F1, des Actions de Catégorie G, des Actions de Catégorie G1, des Actions de Catégorie H, des Actions de Catégorie H1, des Actions de Catégorie I, des Actions de Catégorie I1, et des Actions de Catégorie J chacune desdites actions dans chacune des catégorie ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune;

2. Considération du rapport de l'Actionnaire Commandité de la Société préparé conformément à l'article 32-3 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée sur la renonciation aux droits de préemption des actionnaires;

3. Refonte intégrale des Statuts sans modification de la clause de l'objet social; et

4. Divers

V. Que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'Assemblée décide de créer des Actions de Catégorie E, des Actions de Catégorie E1, des Actions de Catégorie F, des Actions de Catégorie F1, des Actions de Catégorie G, des Actions de Catégorie G1, des Actions de Catégorie H, des Actions de Catégorie H1, des Actions de Catégorie I, des Actions de Catégorie I1, et des Actions de Catégorie J au sein de la Société dans l'objectif de mettre en place un plan d'intéressement des cadres. Chacune des Actions de Catégorie E1, des Actions de Catégorie F, des Actions de Catégorie F1, des Actions de Catégorie G, des Actions de Catégorie G1, des Actions de Catégorie H, des Actions de Catégorie H1, des Actions de Catégorie I, des Actions de Catégorie I1, et des Actions de Catégorie J chacune desdites actions dans chacune des catégorie ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) a des droits et obligations tels qu'ils sont définis et fixés par les statuts de la Société modifiés et mis à jour et dont il est fait référence dans la Troisième Résolution.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de prendre acte du rapport de l'Actionnaire Commandité préparé conformément à l'article 32-3 de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, et de confirmer la limitation et renonciation aux droits de souscription préférentielle des actionnaires et d'autoriser l'Actionnaire Commandité de limiter ou de

supprimer les droits de souscription préférentielle des actionnaires concernant toute augmentation de capital, conformément à l'habilitation d'augmenter le capital et d'émettre des actions tel que le prévoit l'article 5 des statuts modifiés et reformulés de la Société.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier et de faire une refonte des Statuts (sans modification de la clause de l'objet social) afin notamment de refléter la Première Résolution ci-dessus de sorte qu'ils auront désormais la teneur suivante:

I. Dénomination - Types d'actionnaires - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination / Types d'Actionnaires.

1.1 Le nom de la société en commandite par action est "Anchor Holdings SCA" (la Société). La Société est une société en commandite par actions régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

1.2 Les Actionnaires de la Société sont (i) Anchor Holdings GP S.A., une société anonyme régie par les lois de Luxembourg, dont le siège social se situe au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B170.664 (l'Actionnaire Commandité) et (ii) les Actionnaires commanditaires au moment de la constitution de la Société et toute(s) personne(s) ou entité(s) qui deviendra/ont par la suite un Actionnaire commanditaire (désignés ensemble comme les Actionnaires Commanditaires).

1.3 L'Actionnaire Commandité est indéfiniment et solidairement responsable des engagements sociaux dans la mesure où ils ne peuvent pas être payés des deniers de la Société.

1.4 Les Actionnaires Commanditaires sont responsables dans la limite de leurs apports lors de la souscription d'actions.

1.5 L'Actionnaire Commandité et les Actionnaires Commanditaires sont ensemble désignés dans les Statuts comme étant les Actionnaires et individuellement comme un Actionnaire.

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision de l'Actionnaire Commandité. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires (l'Assemblée Générale), selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision de l'Actionnaire Commandité. Lorsque l'Actionnaire Commandité estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 Etant entendu que la Société ne participera à aucune transaction dont la conséquence serait de l'impliquer dans une activité considérée comme une activité régulée du secteur financier, la Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. La Société peut émettre des bons de souscription (warrants) ou tout autre instrument permettant à son détenteur de souscrire à des actions de la Société.

3.3 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs Actionnaires.

4.3 Plus précisément, en cas de mort, incapacité légale, liquidation ou autre situation permanente empêchant l'Actionnaire Commandité d'agir en tant que gérant de la Société, la Société ne sera pas immédiatement dissoute et liquidée, à condition que le Conseil de Surveillance (comme défini à l'article 13.1) désigne un administrateur (qui ne doit pas nécessairement être un Actionnaire) qui fera les actes urgents et de simple administration, jusqu'à la réunion d'une Assemblée Générale comme défini à l'article 2.1. L'administrateur doit convoquer l'Assemblée Générale dans la quinzaine de sa nomination. A l'Assemblée Générale, les Actionnaires doivent nommer un successeur en accord avec les conditions de présence et de majorité requises pour le changement des Statuts et sans l'accord de l'Actionnaire Commandité. A défaut d'une telle nomination, la Société sera dissoute et liquidée.

II. Capital - Actions

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à trente-et-un mille une livres sterling (GBP 31.001), représenté par des actions entièrement libérées, ayant toutes une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune, se composant comme suit:

- a) trois millions cent mille (3.100.000) Actions de Catégorie A (les Actions de Catégorie A)
- b) cent (100) Actions de Commandité (les Actions de Commandité).

5.2 Les Actions de Catégorie A, les Actions de Commandité, et toutes autres actions du capital social de la Société (notamment afin d'éviter toute incertitude, les Actions de Catégorie B1, les Actions de Catégorie B2, les Actions de Catégorie B3, les Actions de Catégorie C, les Actions de Catégorie D, les Actions de Catégorie E, les Actions de Catégorie E1, les Actions de Catégorie F, les Actions de Catégorie F1, les Actions de Catégorie G, les Actions de Catégorie G1, les Actions de Catégorie H, les Actions de Catégorie H1, les Actions de Catégorie I, les Actions de Catégorie I1, les Actions de Catégorie J, (en cas de et lors de leurs émissions) sont collectivement désignées les Actions et individuellement une Action.

5.3 Toutes les Actions de Catégorie A sont identiques en tout point et auront un droit proportionnel au paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs affectés aux Actions de Catégorie A conformément à la distribution en cascade prévue à la section VII des présents Statuts. Toutes les Actions de Catégorie A achetées ou acquises d'une autre manière par la Société, seront, si l'Actionnaire Commandité le décide, annulées et, en conséquence, le nombre d'Actions de Catégorie A sera diminué.

5.4 Toutes les Actions de Catégorie B1 sont identiques en tout point et auront un droit proportionnel au paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs affectés aux Actions de Catégorie B1 conformément à la distribution en cascade prévue à la section VII des présents Statuts. Toutes les Actions de Catégorie B1 achetées ou acquises d'une autre manière par la Société, seront, si l'Actionnaire Commandité le décide, annulées et, en conséquence, le nombre d'Actions de Catégorie B1 sera diminué.

5.5 Toutes les Actions de Catégorie B2 sont identiques en tout point et auront un droit proportionnel au paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs affectés aux Actions de Catégorie B2 conformément à la distribution en cascade prévue à la section VII des présents Statuts. Toutes les Actions de Catégorie B2 achetées ou acquises d'une autre manière par la Société, seront, si l'Actionnaire Commandité le décide, annulées et, en conséquence, le nombre d'Actions de Catégorie B2 sera diminué.

5.6 Toutes les Actions de Catégorie B3 sont identiques en tout point et auront un droit proportionnel au paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs affectés aux Actions de Catégorie B3 conformément à la distribution en cascade prévue à la section VII des présents Statuts. Toutes les Actions de Catégorie B3 achetées ou acquises d'une autre manière par la Société, seront, si l'Actionnaire Commandité le décide, annulées et, en conséquence, le nombre d'Actions de Catégorie B3 sera diminué.

5.7 Toutes les Actions de Catégorie C sont identiques en tout point et auront un droit proportionnel au paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs affectés aux Actions de Catégorie C conformément à la distribution en cascade prévue à la section VII des présents Statuts. Toutes les Actions de Catégorie C achetées ou acquises d'une autre manière par la Société, seront, si l'Actionnaire Commandité le décide, annulées et, en conséquence, le nombre d'Actions de Catégorie C sera diminué.

5.8 Toutes les Actions de Catégorie D sont identiques en tout point et auront un droit proportionnel au paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs affectés aux Actions de Catégorie D conformément à la distribution en cascade prévue à la section VII des présents Statuts. Toutes les Actions de Catégorie D achetées ou acquises d'une autre manière par la Société, seront, si l'Actionnaire Commandité le décide, annulées et, en conséquence, le nombre d'Actions de Catégorie D sera diminué.

5.9 Toutes les Actions de Catégorie E sont identiques en tout point et auront un droit proportionnel au paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs affectés aux Actions de Catégorie E conformément à la distribution en cascade prévue à la section VII des présents Statuts. Toutes les Actions de Catégorie E achetées ou acquises d'une autre manière

par la Société, seront, si l'Actionnaire Commandité le décide, annulées et, en conséquence, le nombre d'Actions de Catégorie E sera diminué.

5.10 Toutes les Actions de Catégorie E1 sont identiques en tout point et auront un droit proportionnel au paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs affectés aux Actions de Catégorie E1 conformément à la distribution en cascade prévue à la section VII des présents Statuts. Toutes les Actions de Catégorie E1 achetées ou acquises d'une autre manière par la Société, seront, si l'Actionnaire Commandité le décide, annulées et, en conséquence, le nombre d'Actions de Catégorie E1 sera diminué.

5.11 Toutes les Actions de Catégorie F sont identiques en tout point et auront un droit proportionnel au paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs affectés aux Actions de Catégorie F conformément à la distribution en cascade prévue à la section VII des présents Statuts. Toutes les Actions de Catégorie F achetées ou acquises d'une autre manière par la Société, seront, si l'Actionnaire Commandité le décide, annulées et, en conséquence, le nombre d'Actions de Catégorie F sera diminué.

5.12 Toutes les Actions de Catégorie F1 sont identiques en tout point et auront un droit proportionnel au paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs affectés aux Actions de Catégorie F1 conformément à la distribution en cascade prévue à la section VII des présents Statuts. Toutes les Actions de Catégorie F1 achetées ou acquises d'une autre manière par la Société, seront, si l'Actionnaire Commandité le décide, annulées et, en conséquence, le nombre d'Actions de Catégorie F1 sera diminué.

5.13 Toutes les Actions de Catégorie G sont identiques en tout point et auront un droit proportionnel au paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs affectés aux Actions de Catégorie G conformément à la distribution en cascade prévue à la section VII des présents Statuts. Toutes les Actions de Catégorie G achetées ou acquises d'une autre manière par la Société, seront, si l'Actionnaire Commandité le décide, annulées et, en conséquence, le nombre d'Actions de Catégorie G sera diminué.

5.14 Toutes les Actions de Catégorie G1 sont identiques en tout point et auront un droit proportionnel au paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs affectés aux Actions de Catégorie G1 conformément à la distribution en cascade prévue à la section VII des présents Statuts. Toutes les Actions de Catégorie G1 achetées ou acquises d'une autre manière par la Société, seront, si l'Actionnaire Commandité le décide, annulées et, en conséquence, le nombre d'Actions de Catégorie G1 sera diminué.

5.15 Toutes les Actions de Catégorie H sont identiques en tout point et auront un droit proportionnel au paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs affectés aux Actions de Catégorie H conformément à la distribution en cascade prévue à la section VII des présents Statuts. Toutes les Actions de Catégorie H achetées ou acquises d'une autre manière par la Société, seront, si l'Actionnaire Commandité le décide, annulées et, en conséquence, le nombre d'Actions de Catégorie H sera diminué.

5.16 Toutes les Actions de Catégorie H1 sont identiques en tout point et auront un droit proportionnel au paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs affectés aux Actions de Catégorie H1 conformément à la distribution en cascade prévue à la section VII des présents Statuts. Toutes les Actions de Catégorie H1 achetées ou acquises d'une autre manière par la Société, seront, si l'Actionnaire Commandité le décide, annulées et, en conséquence, le nombre d'Actions de Catégorie H1 sera diminué.

5.17 Toutes les Actions de Catégorie I sont identiques en tout point et auront un droit proportionnel au paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs affectés aux Actions de Catégorie I conformément à la distribution en cascade prévue à la section VII des présents Statuts. Toutes les Actions de Catégorie I achetées ou acquises d'une autre manière par la Société, seront, si l'Actionnaire Commandité le décide, annulées et, en conséquence, le nombre d'Actions de Catégorie I sera diminué.

5.18 Toutes les Actions de Catégorie I1 sont identiques en tout point et auront un droit proportionnel au paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs affectés aux Actions de Catégorie I1 conformément à la distribution en cascade prévue à la section VII des présents Statuts. Toutes les Actions de Catégorie I1 achetées ou acquises d'une autre manière par la Société, seront, si l'Actionnaire Commandité le décide, annulées et, en conséquence, le nombre d'Actions de Catégorie I1 sera diminué.

5.19 Toutes les Actions de Catégorie J sont identiques en tout point et auront un droit proportionnel au paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs affectés aux Actions de Catégorie J conformément à la distribution en cascade prévue à la section VII des présents Statuts. Toutes les Actions de Catégorie J achetées ou acquises d'une autre manière par la Société, seront, si l'Actionnaire Commandité le décide, annulées et, en conséquence, le nombre d'Actions de Catégorie J sera diminué.

5.20 Toutes les Actions de Commandité sont identiques en tout point et auront un droit proportionnel au paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs affectés à ces Actions de Commandité conformément à la distribution en cascade prévue à la section VII des présents Statuts .

5.21 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. Les Actions de Commandité ne sont pas rachetables, ni convertibles en autre Actions.

5.22 Le capital social autorisé est fixé à six millions huit cent cinquante mille et une livres sterling (GBP 6.850.001,00) (le Capital autorisé) divisé en:

cent cinquante-cinq millions (155.000.000) d'Actions Préférentielles Conditionnelles de Catégorie B1 ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Catégorie B1);

cent cinquante-cinq millions (155.000.000) d'Actions Préférentielles Conditionnelles de Catégorie B2 ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Catégorie B2);

cent cinquante-cinq millions (155.000.000) d'Actions Préférentielles Conditionnelles de Catégorie B3 ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Catégorie B3);

cent dix millions (110.000.000) d'Actions Préférentielles Conditionnelles de Catégorie C ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Catégorie C);

cent (100) Actions Préférentielles Conditionnelles de Catégorie D ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Catégorie D);

dix millions (10.000.000) d'Actions de Catégorie E ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Catégorie E);

dix millions (10.000.000) d'Actions de Catégorie E1 ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Catégorie E1);

dix millions (10.000.000) d'Actions de Catégorie F ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Catégorie F);

dix millions (10.000.000) d'Actions de Catégorie F1 ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Catégorie F1);

dix millions (10.000.000) d'Actions de Catégorie G ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Catégorie G);

dix millions (10.000.000) d'Actions de Catégorie G1 ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Catégorie G1);

dix millions (10.000.000) d'Actions de Catégorie H ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Catégorie H);

dix millions (10.000.000) d'Actions de Catégorie H1 ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Catégorie H1);

dix millions (10.000.000) d'Actions de Catégorie I ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Catégorie I);

dix millions (10.000.000) d'Actions de Catégorie I1 ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Catégorie I1);

dix millions (10.000.000) d'Actions de Catégorie J ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune (les Actions de Catégorie J et ensemble avec les Actions de Catégorie E, les Actions de Catégorie E1, les Actions de Catégorie F, les Actions de Catégorie F1, les Actions de Catégorie G, les Actions de Catégorie G1, les Actions de Catégorie H, les Actions de Catégorie H1, les Actions de Catégorie I, les Actions de Catégorie I1, collectivement désignées les Actions d'Intéressement des Cadres);

5.23 L'Actionnaire Commandité est autorisé, pendant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication du présent acte, à:

(a) augmenter le capital social existant à une ou plusieurs reprises, à hauteur du Capital Autorisé, par l'émission d'Actions de Catégorie B1, d'Actions de Catégorie B2, d'Actions de Catégorie B3, d'Actions de Catégorie C, d'Actions de Catégorie D, d'Actions de Catégorie E, d'Actions de Catégorie E1, d'Actions de Catégorie F, d'Actions de Catégorie F1, d'Actions de Catégorie G, d'Actions de Catégorie G1, d'Actions de Catégorie H, d'Actions de Catégorie H1, d'Actions de Catégorie I, d'Actions de Catégorie I1, et d'Actions de Catégorie J (Nouvelles Actions) dans les limites précisées pour chaque catégorie dans le Capital Autorisé, ces Nouvelles Actions ayant les droits tels que définis dans les présents Statuts;

(b) limiter ou supprimer les droits de souscription préférentiels des Actionnaires aux Nouvelles Actions et déterminer les personnes autorisées à souscrire aux Nouvelles Actions, ces Nouvelles Actions n'étant émises qu'aux fins de l'exécution des obligations de la Société au titre des warrants émis par la Société et l'émission d'actions aux fins de l'exécution d'un plan d'intéressement, et à aucune autre fin; et

(c) faire constater chaque augmentation de capital social par acte notarié et modifier le registre des Actions en conséquence.

Art. 6. Actions.

6.1 La Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Action complète ou par fraction d'Action.

6.2 Sous réserve de toute disposition prévue dans une convention de porteurs de titres éventuellement conclue ou modifiée dans le temps entre autre, entre la Société et ses Actionnaires (une Convention des Porteurs de Titres), toutes les Actions votent ensemble et chaque détenteur d'Actions peut voter comme il l'entend.

6.3 Les Actions sont et resteront sous forme nominative.

6.4 Un registre des Actions est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque Actionnaire.

6.5 Une cession d'Action(s) s'opère par la mention sur le registre des Actions, d'une déclaration de transfert, valablement datée et signée:

- (i) par le cédant et le cessionnaire ou par leurs mandataires; ou
- (ii) par un quelconque mandataire de la Société,

suivant une notification à, ou une acceptation par la Société, conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.6 Tout autre document établissant l'accord du cédant et du cessionnaire, dûment signé par les deux parties, peut également être accepté par la Société comme preuve du transfert d'Actions. La Société peut accepter un transfert d'actions lorsque ledit transfert d'actions est autorisé aux termes d'une clause d'obligation de sortie conjointe ou de droit de sortie conjointe contenu dans une Convention de Porteurs de Titres. L'Actionnaire Commandité peut autoriser la signature de tout document attestant l'accord entre le cédant et le cessionnaire, pour le compte soit du cédant ou du cessionnaire, si elle a été mandatée à cette fin en vertu d'une procuration donnée dans une Convention de Porteurs de Titres ou autre.

6.7 Toute cession d'Actions sera soumise (i) à toute restriction de cession prévue dans une Convention de Porteurs de Titres ou dans tout autre contrat conclu dans le temps par les Actionnaires et la Société, (ii) à toute restriction de cession prévue dans toute convention de blocage conclue dans le temps par les Actionnaires et la Société et (iii) à la notification de ces restrictions par le cédant au cessionnaire, et (iv) les restrictions de cession énoncées à l'article 6.8 ci-dessous. .

6.8 Lorsque une cession notifiée à la Société est en violation des restrictions de cession prévues dans les accords visés à l'article 6.7 la Société ne pourra reconnaître ni enregistrer la cession.

6.9 La Société peut émettre des fractions d'Actions. Les fractions d'Actions auront proportionnellement les mêmes droits que les Actions, dans la mesure où le nombre de fractions d'Actions devra totaliser une Action entière ou plus pour pouvoir voter.

6.10 La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites prévues par la Loi.

Art. 7. Comptes de Prime d'Emission et Comptes de Réserve.

7.1 En ce qui concerne chaque catégorie d'Actions conjointement, il est, par les présents Statuts, crée (i) un compte de prime d'émission auquel les fonds reçus au fil du temps au titre de prime d'émission sont affectés, et (ii) un compte spécial de réserve de capitaux propres auquel les fonds reçus au fil du temps au titre des apports sans émission d'actions sont affectés. A moins d'être spécifiées comme un apport à un compte particulier dont il est fait référence à l'Article 7.2 ci-dessous, tous les apports au compte de prime d'émission et au compte spécial de réserve de capitaux propres sont affectés au compte du présent article 7.1 et est applicable à l'intégralité des Actions.

7.2 La Société peut maintenir un compte de prime d'émission spécial au titre des Actions de Catégorie A (le Compte de Prime d'Emission des Actions de Catégorie A), et il sera inscrit dans ledit compte le montant ou la valeur de toute prime d'émission libérée au titre des Actions de Catégorie A (la Prime d'Emission des Actions de Catégorie A). Les montants ainsi inscrit dans le Compte de Prime d'Emission des Actions de Catégorie A constitueront des réserves de la Société librement distribuables. La Prime d'Emission des Actions de Catégorie A et tout montant figurant dans le Compte de Prime d'Emission des Actions de Catégorie A, sous réserve de toute restriction contenue dans toute loi applicable uniquement, sera disponible pour être distribués aux détenteurs des Actions de Catégorie A uniquement, comme cela est fixé par les présents Statuts.

7.3 La Société peut maintenir un compte spécial de réserve de capitaux propres (compte 115 « apport en capitaux propres non rémunérés par des titres » du Plan Comptable luxembourgeois prévu par le règlement Grand-Ducal du 10 juin 2009 (Compte 115)) au titre des Actions de Catégorie A (le Compte Spécial de Capitaux Propres de Catégorie A) et il sera inscrit dans ledit compte le montant ou la valeur de toute somme libérée au titre des Actions de Catégorie A autre que pour l'émission d'une action (les Capitaux Propres de Catégorie A). Les montants ainsi inscrit dans le Compte Spécial de Capitaux Propres de Catégorie A constitueront des réserves de la Société librement distribuables. Les Capitaux Propres de Catégorie A et tout montant figurant dans le Compte Spécial de Capitaux Propres de Catégorie A, sous réserve de toute restriction contenue dans toute loi applicable uniquement, sera disponible pour être distribués aux détenteurs des Actions de Catégorie A uniquement, comme cela est fixé par les présents Statuts.

Art. 8. Option de Vente.

8.1 Chaque détenteur d'Actions d'Intéressement des Cadres (les Actionnaires Cadres) a le droit (mais pas l'obligation) d'exiger de la Société, ou (au choix de l'Actionnaire Commandité de la Société) un Affilié que la Société peut nommer ou l'Actionnaire Commandité lui-même, d'acquérir toutes (mais pas seulement une partie) des Actions d'Intéressement des Cadres qu'il possède pour une contrepartie totale de £3.000 (sterling) en lui remettant un avis écrit (l'Avis de Vente) à l'Actionnaire Commandité, définissant le nombre d'Actions d'Intéressement des Cadres à acquérir (les Titres en Vente) et l'heure et le lieu de la clôture de cet achat.

8.2 La clôture de l'achat envisagé par cet article 8 (la Clôture de l'Option de Vente) aura lieu à la date désignée par l'Actionnaire Commandité dans l'Avis de Vente, laquelle ne sera pas moins de 7 ni plus de 30 jours après la date de livraison de cet avis. La Société, l'Actionnaire Commandité ou son Affilié (suivant le cas) payera, à la date de la Clôture de l'Option de Vente, les Titres en Vente par virement électronique en fonds immédiatement disponible sur le compte

mentionné par l'Actionnaire Cadre par écrit à l'Actionnaire Commandité dans les 5 jours suivant la livraison de l'Avis de Vente en question. L'Actionnaire Cadre ne fournira aucune représentation ni garantie pour ce transfert des Titres en Vente à l'exception des garanties d'usage des Titres en Vente contre tout privilège, réclamation, charge, sûreté ou servitude.

8.3 Dans la mesure où la Société doit en vertu de cet Article 8 acquérir les Actions d'Intéressement des Cadres d'un Actionnaire Cadre, cette acquisition s'effectuera conformément aux dispositions de la loi applicable relative à l'acquisition de ses propres actions. Dans la mesure où la Société n'est pas en mesure, en vertu de la loi applicable, d'acquérir ses propres actions au moment requis d'après cet Article 8, l'Actionnaire Commandité peut exercer son choix d'acquérir lui-même les Actions d'Intéressement des Cadres ou désigner un Affilié (si la loi applicable le permet) pour acquérir lesdites Actions d'Intéressement des Cadres.

8.4 Pour les besoins de cet Article 8, les mots commençant par une majuscule auront la signification définie ci-dessous:

Affilié signifie en ce qui concerne une Personne (en ce compris sans limitation, une Personne qui est un fonds de placement, un fonds de fiducie à participation unitaire, une société en commandite simple ou société en nom collectif (mais excluant toute Personne physique));

(a) Tout autre fonds ou société (en ce compris sans limitation, un fonds de placement, un fonds de fiducie à participation unitaire, une société en commandite simple ou société en nom collectif) qui est conseillé par, ou dont les actifs sont gérés ou conseillés (soit individuellement ou en commun avec d'autres) de temps à autre par cette Personne (ou une entreprise du groupe pour le moment de cette Personne);

(b) Tout autre fonds ou société (en ce compris sans limitation, un fonds de placement, un fonds de fiducie à participation unitaire, une société en commandite simple ou société en nom collectif) dont cette Personne (ou une entreprise du groupe pour le moment de cette Personne) ou un associé commandité, trustee, mandataire ou conseiller de cette Personne (ou une entreprise du groupe pour le moment de cette Personne) est un associé commandité, trustee, mandataire, gérant ou conseiller; ou

(c) Tout autre fonds ou société (en ce compris sans limitation, un fonds de placement, un fonds de fiducie à participation unitaire, une société en commandite simple ou société en nom collectif) qui est conseillé par, ou dont les actifs sont gérés ou conseillés (soit individuellement ou en commun avec d'autres) de temps à autre par un associé commandité, trustee, mandataire, gérant ou conseiller de cette personne (ou une entreprise du groupe pour le moment de cette Personne) à condition qu'aucun membre du Groupe ne soit considéré comme un Affilié de tout Porteur de Titres Standard (tel que défini à la Section VII des présents Statuts) et qu'aucun Affilié de tout Porteur de Titres Standard ne soit considéré comme un Affilié d'un membre du Groupe (tel que défini à la Section VII des présents Statuts).

Personne signifie une personne physique, une association, une société, une société à responsabilité limitée, une société anonyme, une société en nom collectif, une joint-venture, une organisation sans personnalité juridique ou une entité gouvernementale ou l'un de ses départements, agences ou sous-divisions politiques.

III. Gestion - Représentation

Art. 9. Gérance.

9.1 La Société est gérée par l'Actionnaire Commandité pour la durée de la Société, à moins que l'article 4.3. ne s'applique ou que l'Actionnaire Commandité ne démissionne ou ne soit révoqué pour cause légitime.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi, les Statuts ou toute Convention de Porteurs de Titres aux Actionnaires ou au Conseil de Surveillance (tel que défini à l'article 13.1), sont de la compétence de l'Actionnaire Commandité, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

9.3 Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par l'Actionnaire Commandité à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

9.4 L'Actionnaire Commandité peut déléguer la gestion journalière et le pouvoir de représenter la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs «officers» ou autres agents, agissant seuls ou conjointement.

9.5 Les transactions conclues par la Société qui sont en conflit avec l'intérêt de son Actionnaire Commandité doivent être signalées dans un procès-verbal. Cela ne concerne pas des opérations courantes conclues dans des conditions normales. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ne seront affectés ou invalidés par le fait que l'Actionnaire Commandité ou tout autre «officer» de la Société soit intéressé dans la transaction, ou soit un membre du conseil d'administration, un actionnaire, un «officer» ou employé de cette autre société ou personne.

Art. 10. Représentation.

10.1 La Société est engagée vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances, par la signature de l'Actionnaire Commandité.

10.2 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toutes personnes à qui l'Actionnaire Commandité a délégué des pouvoirs de signature spéciaux.

IV. Assemblée des actionnaires

Art. 11. Pouvoirs et droits de vote.

11.1 Les résolutions des Actionnaires sont adoptées lors des assemblées générales des Actionnaires (chacune une Assemblée Générale).

11.2 Chaque action donne droit à un (1) vote pour tous les points sur lesquels les Actionnaires concernés ont droit de vote.

Art. 12. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote.

12.1 Les Actionnaires peuvent être convoqués aux Assemblées Générales ou à une réunion par catégorie, le cas échéant, à l'initiative de l'Actionnaire Commandité ou du Conseil de Surveillance. Les Actionnaires doivent y être convoqués à la demande des Actionnaires représentant plus de dix pourcent (10%) du capital social.

12.2 Une convocation écrite à toute Assemblée Générale ou à une réunion par catégorie, le cas échéant est donnée à tous les Actionnaires et à tous les obligataires (le cas échéant) au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

12.3 Les Assemblées Générales et les réunions par catégorie se tiennent au lieu et heure précisés dans les convocations.

12.4 Si tous les Actionnaires concernés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée ou de la réunion par catégorie (le cas échéant), l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

12.5 Un Actionnaire peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas être un Actionnaire) afin de le représenter à toute Assemblée Générale ou réunion par catégorie.

12.6 Tout Actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale ou réunion par catégorie par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion.

12.7 Tout Actionnaire peut voter au moyen de formulaires de vote fournis à cet effet par la Société. Les formulaires de vote doivent indiquer la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion et le texte des résolutions proposées. Pour chaque résolution, le formulaire doit contenir trois cases permettant de voter en faveur de cette résolution, de voter contre ou de s'abstenir. Les formulaires de vote doivent être renvoyés par les Actionnaires au siège social de la Société. Pour le calcul du quorum, il ne sera tenu compte que des formulaires de vote reçus par la Société avant la réunion de l'Assemblée Générale ou la réunion par catégorie. Les formulaires de vote dans lesquels ne sont mentionnés ni un vote (en faveur ou contre les résolutions proposées) ni une abstention, sont nuls.

12.8 Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix des Actionnaires exprimées lors d'une assemblée à laquelle (i) au moins la moitié du capital social émis est présente ou représentée, (ii) au moins la moitié des Actions de Catégorie A est présente ou représentée et (iii) toutes les Actions de Commandité sont présentes ou représentées.

12.9 Les décisions adoptées en réunion par catégorie sont adoptées à la majorité simple des voix des Actionnaires de ladite catégorie, exprimées lors d'une réunion par catégorie à laquelle au moins la moitié des Actions émises de cette catégorie est présente ou représentée.

12.10 Une Assemblée Générale extraordinaire ne peut modifier les Statuts que si l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées ainsi que le texte de celles qui modifient l'objet social ou la forme de la Société et (i) la moitié au moins du capital social est présente ou représentée, (ii) que la moitié au moins des Actions de Catégorie A est présente ou représentée et (iii) que toutes les Actions de Commandité sont présentes ou représentées. Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut être convoquée par annonces insérées deux fois, à quinze (15) jours d'intervalle au moins et quinze (15) jours avant l'Assemblée, dans le Mémorial et dans deux journaux de Luxembourg. Ces convocations reproduisent la date et l'ordre du jour de la réunion et indiquent les résultats de la précédente réunion. La seconde Assemblée Générale délibère valablement quelle que soit la proportion du capital représenté. Sous réserve d'un quorum plus élevé prévu dans les présents Statuts ou toute Convention de Porteurs de Titres, dans les deux Assemblées Générales, les résolutions doivent être adoptées par au moins les deux tiers des voix exprimées, lesquels doivent inclure l'approbation de l'Actionnaire Commandité. Si l'Actionnaire Commandité est révoqué pour raison légitime, aucun changement de l'article 1 des Statuts ne requiert l'approbation de l'Actionnaire Commandité.

12.11 Toute modification des Statuts requiert une résolution qui sera adoptée conformément aux règles de quorum et de majorité prévues à l'article 12.10, sauf si cette modification des Statuts (i) affecte de manière négative les droits liés à toute Action détenue par un Actionnaire détenant au moins quinze pour cent (15%) des Actions émises de la Société (à l'exclusion aux fins de ce calcul, des actions émises à tout administrateur, tout dirigeant du Groupe ou autre « management pooling vehicle » en vertu d'un plan d'intéressement des cadres approuvé dans le temps par l'Actionnaire Commandité) et (ii) est importante et affecte de manière disproportionnée les droits de tout détenteur d'Actions de la Société par rapport aux autres détenteurs de la même catégorie d'Actions, auquel cas une telle modification nécessiterait le consentement de tous les Actionnaires détenant, individuellement, quinze pour cent (15%) ou plus des Actions émises de la Société (à l'exclusion aux fins de ce calcul, de toutes les Actions d'Intéressement des Cadres).

12.12 Lorsque toute modification des Statuts: (i) aurait pour effet de modifier les droits attachés à toute Action de Catégorie E ou à toute Action de Catégorie E1, ou (ii) serait relative à l'émission d'Actions de Catégorie E ou d'Actions de Catégorie E1 supplémentaires, dans chacun desdits cas, en sus des exigences prévues à l'article 12.10, l'approbation

des actionnaires détenant au moins soixante-quinze pour cent (75%) de la catégorie d'Actions concernée en circulation à cette époque serait requise lors d'une réunion par catégorie portant sur cette modification.

12.13 Lorsque toute modification des Statuts: (i) aurait pour effet de modifier les droits attachés à toute Action de Catégorie F ou à toute Action de Catégorie F1, ou (ii) serait relative à l'émission d'Actions de Catégorie F ou d'Actions de Catégorie F1 supplémentaires, dans chacun desdits cas, en sus des exigences prévues à l'article 12.10, l'approbation des actionnaires détenant au moins soixante-quinze pour cent (75%) de la catégorie d'Actions concernée en circulation à cette époque serait requise lors d'une réunion par catégorie portant sur cette modification.

12.14 Lorsque toute modification des Statuts: (i) aurait pour effet de modifier les droits attachés à toute Action de Catégorie G ou à toute Action de Catégorie G1, ou (ii) serait relative à l'émission d'Actions de Catégorie G ou d'Actions de Catégorie G1 supplémentaires, dans chacun desdits cas, en sus des exigences prévues à l'article 12.10, l'approbation des actionnaires détenant au moins soixante-quinze pour cent (75%) de la catégorie d'Actions concernée en circulation à cette époque serait requise lors d'une réunion par catégorie portant sur cette modification.

12.15 Lorsque toute modification des Statuts: (i) aurait pour effet de modifier les droits attachés à toute Action de Catégorie H ou à toute Action de Catégorie H1, ou (ii) serait relative à l'émission d'Actions de Catégorie H ou d'Actions de Catégorie H1 supplémentaires, dans chacun desdits cas, en sus des exigences prévues à l'article 12.10, l'approbation des actionnaires détenant au moins soixante-quinze pour cent (75%) de la catégorie d'Actions concernée en circulation à cette époque serait requise lors d'une réunion par catégorie portant sur cette modification.

12.16 Lorsque toute modification des Statuts: (i) aurait pour effet de modifier les droits attachés à toute Action de Catégorie I ou à toute Action de Catégorie I1, ou (ii) serait relative à l'émission d'Actions de Catégorie I ou d'Actions de Catégorie I1 supplémentaires, dans chacun desdits cas, en sus des exigences prévues à l'article 12.10, l'approbation des actionnaires détenant au moins soixante-quinze pour cent (75%) de la catégorie d'Actions concernée en circulation à cette époque serait requise lors d'une réunion par catégorie portant sur cette modification.

12.17 Lorsque toute modification des Statuts: (i) aurait pour effet de modifier les droits attachés à toute Action de Catégorie J ou à toute Action de Catégorie J1, ou (ii) serait relative à l'émission d'Actions de Catégorie J ou d'Actions de Catégorie J1 supplémentaires, dans chacun desdits cas, en sus des exigences prévues à l'article 12.10, l'approbation des actionnaires détenant au moins soixante-quinze pour cent (75%) de la catégorie d'Actions concernée en circulation à cette époque serait requise lors d'une réunion par catégorie portant sur cette modification.

12.18 Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un Actionnaire dans la Société exige le consentement unanime des Actionnaires et des obligataires (s'il y a lieu).

V. Contrôle - Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 13. Conseil de Surveillance / Réviseurs d'entreprises.

13.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un conseil de surveillance composé d'au moins trois (3) membres (le Conseil de Surveillance), qui ne doivent pas nécessairement être Actionnaires.

13.2 Quand la loi le requiert ou l'Assemblée Générale le décide, les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés qui vont alors remplacer le Conseil de Surveillance.

13.3 L'Assemblée Générale nomme les membres du Conseil de Surveillance / réviseurs d'entreprises agréés et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans, mais peut être renouvelé.

13.4 Le Conseil de Surveillance doit nommer un président parmi ses membres et peut désigner un secrétaire.

13.5 Le Conseil de Surveillance est convoqué par l'Actionnaire Commandité ou par l'un de ses membres.

13.6 Il est donné à tous les membres du Conseil de Surveillance une convocation écrite de toute réunion du Conseil de Surveillance au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

13.7 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil de Surveillance sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un membre du Conseil de Surveillance peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant à des heures et dans des lieux fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Surveillance.

13.8 Un membre du Conseil de Surveillance peut donner une procuration à tout autre membre afin de le représenter à toute réunion du Conseil de Surveillance.

13.9 Le Conseil de Surveillance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Surveillance sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. S'il y a égalité du nombre de voix pour et contre une résolution, le vote du président sera prépondérant. Les résolutions du Conseil de Surveillance seront consignées en procès-verbaux, signés par le président, par tous les membres présents ou représentés à la réunion ou par le secrétaire (le cas échéant).

13.10 Tout membre du Conseil de Surveillance peut participer à toute réunion du Conseil de Surveillance par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la

réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

13.11 Des résolutions circulaires signées par tous les membres du Conseil de Surveillance sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

13.12 Les membres du Conseil de Surveillance ne contractent, à raison de leur fonction, aucune responsabilité personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

Art. 14. Exercice social et approbation des comptes annuels.

14.1 L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine trente-et-un décembre (31) de chaque année.

14.2 Chaque année, l'Actionnaire Commandité dresse le bilan et le compte de profits et pertes ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des «officers», de l'Actionnaire Commandité et des membres du Conseil de Surveillance envers la Société.

14.3 Un mois avant l'Assemblée Générale annuelle, l'Actionnaire Commandité remet un rapport sur les opérations de la Société ainsi que les pièces justificatives aux membres du Conseil de Surveillance, qui doivent ensuite faire un rapport contenant leurs propositions.

14.4 L'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le dernier lundi de juin de chaque année à 16 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

14.5 L'Assemblée Générale annuelle peut se tenir à l'étranger si de la seule appréciation de l'Actionnaire Commandité, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2 L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Sous réserve des dispositions d'une Convention de Porteurs de Titres, elle peut allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende (auquel cas l'approbation de l'Actionnaire Commandité est requise, et ledit dividende sera distribué conformément à la distribution en cascade prévue à la section VII des présents Statuts), l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3 Sous réserve des dispositions d'une Convention de Porteurs de Titres, des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par l'Actionnaire Commandité;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale ou statutaire;
- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires est adoptée par l'Actionnaire Commandité dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
- (iv) le paiement des dividendes intérimaires est effectué conformément à la distribution en cascade prévue à la section VII des présents Statuts); et
- (v) le Conseil de Surveillance ou les réviseurs d'entreprises agréés, selon le cas, doivent préparer un rapport à l'Actionnaire Commandité qui doit vérifier si les conditions prévues ci-dessous ont été remplies.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution (i) de l'Assemblée Générale, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts et (ii) adoptée par tous les Actionnaires satisfaisant aux Exigences de Participation Minimum. L'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires, pour réaliser la liquidation et détermine leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2 Le boni de liquidation (le cas échéant) résultant de la réalisation des actifs et du paiement des dettes est distribué aux Actionnaires proportionnellement aux actions détenues par chacun d'entre eux et toujours conformément à la distribution en cascade prévue à la section VII des présents Statuts.

VII. Distribution en cascade

Art. 17. Distribution en cascade.

17.1 Toutes les distributions effectuées par la Société, à partir des fonds de la Société disponibles pour distribution (en ce compris, ceux en vertu de la liquidation et dissolution de la Société et notamment tous les fonds disponibles résultant de l'application de l'Article 17.2), seront réalisées dans l'ordre de préférence suivant (ladite distribution en cascade s'applique seulement aux Actions en circulation à la date de la distribution):

(a) Avant tous les autres paiements attribuables aux Actions, les actionnaires ayant effectué tout apport à tout compte de réserve distribuable, compte spécial de capitaux propres, ou compte de prime d'émission de la Société (selon que chacun desdits compte de réserve distribuable, compte spécial de capitaux propres, ou compte de prime d'émission soit ou non attachés à des Actions spécifiques ou à l'intégralité des Actions), auront droit à un montant de distribution égal audit apport au compte de réserve distribuable, au compte spécial de capitaux propres, ou au compte de prime d'émission;

(b) Lors d'un Evénement de Sortie chaque Action a droit à un montant de distribution égal à la valeur nominale de ladite Action plus un penny (GBP 0,01);

(c) Avant toutes les autres Actions, lors d'un Evènement de Sortie Partielle ou autre Evènement de Distribution autre qu'un Evènement de Sortie, les actionnaires détenant toute Action de Catégorie E1 ont droit à un montant de distribution total égal au Montant de Participation de Catégorie E (le cas échéant), à payer pari passu et proportionnellement au nombre d'Actions de Catégorie E1 détenues;

(d) Avant toutes les autres Actions, lors d'un Evènement de Sortie (ou si aucune Actions de Catégorie E1 n'est en circulation, lors d'un Evènement de Sortie Partielle ou autre Evènement de Distribution), les actionnaires détenant toute Action de Catégorie E ont droit à un montant de distribution total égal au Montant de Participation de Catégorie E (le cas échéant), à payer pari passu et proportionnellement au nombre d'Actions de Catégorie E détenues moins, en cas d'Evènement de Sortie uniquement, tous montants distribués aux détenteurs d'Actions de Catégorie E en vertu du paragraphe (b) ci-dessus;

(e) Les Actions de Catégorie A ont droit à un montant de distribution égal au montant restant en surplus de la valeur nominale de toutes les Actions, un tel montant pourra être ajusté par des distributions à l'occasion d'un Evènement de Sortie ou Evènement de Sortie Partielle aux détenteurs d'Actions de Catégorie B1, d'Actions de Catégorie B2, d'Actions de Catégorie B3, d'Actions de Catégorie C, d'Actions de Catégorie D, d'Actions de Catégorie F, d'Actions de Catégorie F1, d'Actions de Catégorie G, d'Actions de Catégorie G1, d'Actions de Catégorie H, d'Actions de Catégorie H1, d'Actions de Catégorie I, et d'Actions de Catégorie I1, conformément aux articles 17.1 (f) à 17.1 (q) ci-dessous et par le paiement du Montant de Participation de Catégorie E conformément aux articles 17.1 (c) et 17.1(d) ci-dessus;

(f) Lors d'un Evènement de Sortie ou d'un Evènement de Sortie Partielle, les Actions de Catégorie B1 ont droit à un montant de distribution total égal à 5% (cinq pour cent) du Produit Net dépassant le Palier de Catégorie B1 moins tout montant distribué aux détenteurs d'Actions de Catégorie B1 en vertu du paragraphe (b) ci-dessus;

(g) Lors d'un Evènement de Sortie ou d'un Evènement de Sortie Partielle, les actionnaires détenant toutes les Actions de Catégorie B2 ont droit à un montant de distribution total égal à 7,5% (sept virgule cinq pour cent) du Produit Net dépassant le Palier de Catégorie B2 moins tout montant distribué aux détenteurs d'Actions de Catégorie B2 en vertu du paragraphe (b) ci-dessus;

(h) Lors d'un Evènement de Sortie ou d'un Evènement de Sortie Partielle, les actionnaires détenant toutes les Actions de Catégorie B3 ont droit à un montant de distribution total égal à 7,5% (sept virgule cinq pour cent) du Produit Net dépassant le Palier de Catégorie B3 moins tout montant distribué aux détenteurs d'Actions de Catégorie B3 en vertu du paragraphe (b) ci-dessus;

(i) Lors d'un Evènement de Sortie ou d'un Evènement de Sortie Partielle, les Actionnaires détenant toutes les Actions de Catégorie C ont droit à un montant de distribution total égal à 2,5% (deux virgule cinq pour cent) du Produit Net dépassant le Palier de Catégorie C moins tout montant distribué aux détenteurs d'Actions de Catégorie C en vertu du paragraphe (b) ci-dessus;

(j) Lors d'un Evènement de Sortie ou d'un Evènement de Sortie Partielle, les actionnaires détenant toutes les Actions de Catégorie D ont droit à un montant total de distribution égal à 1,25% (un virgule vingt-cinq pour cent) du Produit Net dépassant le Palier de Catégorie D moins tout montant distribué aux détenteurs d'Actions de Catégorie D en vertu du paragraphe (b) ci-dessus;

(k) Lors d'un Evènement de Sortie Partielle ou autre Evènement de Distribution autre qu'un Evènement de Sortie, les actionnaires détenant toute Action de Catégorie F1 ont droit à un montant total de distribution égal au Montant de Participation de Catégorie F (le cas échéant), à payer pari passu et proportionnellement au nombre d'Actions de Catégorie F1 détenues.

(l) Lors d'un Evènement de Sortie (ou si aucune Actions de Catégorie F1 n'est en circulation, lors d'un Evènement de Sortie Partielle ou autre Evènement de Distribution), les actionnaires détenant toute Action de Catégorie F ont droit à un montant de distribution total égal au Montant de Participation de Catégorie F (le cas échéant), à payer pari passu et proportionnellement au nombre d'Actions de Catégorie F détenues moins, en cas d'Evènement de Sortie uniquement, tout montant distribué aux détenteurs d'Actions de Catégorie F en vertu du paragraphe (b) ci-dessus;

(m) Lors d'un Evènement de Sortie Partielle ou autre Evènement de Distribution autre qu'un Evènement de Sortie, les actionnaires détenant toute Action de Catégorie G1 ont droit à un montant total de distribution égal au Montant de Participation de Catégorie G (le cas échéant), à payer pari passu et proportionnellement au nombre d'Actions de Catégorie G1 détenues.

(n) Lors d'un Evènement de Sortie (ou si aucune Action de Catégorie G1 n'est en circulation, lors d'un Evènement de Sortie Partielle ou autre Evènement de Distribution), les actionnaires détenant toute Action de Catégorie G ont droit à un montant de distribution total égal au Montant de Participation de Catégorie G (le cas échéant), à payer pari passu et proportionnellement au nombre d'Actions de Catégorie G détenues moins, en cas d'Evènement de Sortie uniquement, tous montants distribués aux détenteurs d'Actions de Catégorie G en vertu du paragraphe (b) ci-dessus;

(o) Lors d'un Evènement de Sortie Partielle ou autre Evènement de Distribution autre qu'un Evènement de Sortie, les actionnaires détenant toute Action de Catégorie H1 ont droit à un montant total de distribution égal au Montant de Participation de Catégorie H (le cas échéant), à payer pari passu et proportionnellement au nombre d'Actions de Catégorie H1 détenues.

(p) Lors d'un Evènement de Sortie (ou si aucune Action de Catégorie H1 n'est en circulation, lors d'un Evènement de Sortie Partielle ou autre Evènement de Distribution), les actionnaires détenant toute Action de Catégorie H ont droit à un montant de distribution total égal au Montant de Participation de Catégorie H (le cas échéant), à payer pari passu et proportionnellement au nombre d'Actions de Catégorie H détenues moins, en cas d'Evènement de Sortie uniquement, tous montants distribués aux détenteurs d'Actions de Catégorie H en vertu du paragraphe (b) ci-dessus;

(q) Lors d'un Evènement de Sortie Partielle ou autre Evènement de Distribution autre qu'un Evènement de Sortie, les actionnaires détenant toute Action de Catégorie I1 ont droit à un montant total de distribution égal au Montant de Participation de Catégorie I (le cas échéant), à payer pari passu et proportionnellement au nombre d'Actions de Catégorie I1 détenues.

(r) Lors d'un Evènement de Sortie (ou si aucune Action de Catégorie I1 n'est en circulation, lors d'un Evènement de Sortie Partielle ou autre Evènement de Distribution), les actionnaires détenant toute Action de Catégorie I ont droit à un montant de distribution total égal au Montant de Participation de Catégorie I (le cas échéant), à payer pari passu et proportionnellement au nombre d'Actions de Catégorie I détenues moins, en cas d'Evènement de Sortie uniquement, tout montant distribué aux détenteurs d'Actions de Catégorie I en vertu du paragraphe (b) ci-dessus;

17.2 Dans le cas où le Montant de Participation de Catégorie E, le Montant de Participation de Catégorie F, le Montant de Participation de Catégorie G, le Montant de Participation de Catégorie H et/ou le Montant de Participation de Catégorie I est supérieur à zéro et que le Produit Net réalisé lors d'un Evènement de Sortie est à la fois (i) suffisant pour satisfaire l'entièreté du montant total du principal des PECs (tels qu'ils pourront être émis périodiquement, le cas échéant), mais (ii) insuffisant pour satisfaire l'entièreté (dans la limite applicable) du Montant de Participation de Catégorie E, du Montant de Participation de Catégorie F, du Montant de Participation de Catégorie G, du Montant de Participation de Catégorie H, et du Montant de Participation de Catégorie I après avoir satisfait en totalité tout rendement cumulé mais non versé concernant tous PECs qui pourraient être en circulation de temps à autre, le cas échéant (Rendement de PECs Non Versé), les détenteurs d'Actions détenant également des PECs (la cas échéant) apporte le bénéfice dudit Rendement de PECs Non Versé au capital de la Société d'un montant nécessaire pour garantir, après avoir satisfait l'entièreté du montant total du principal des PECs qui pourraient être en circulation périodiquement, le cas échéant, et la totalité du Rendement de PECs Non Versé restant, la disponibilité d'un Produit Net suffisant à l'effet de satisfaire (dans la limite applicable) la totalité de la somme du Montant de Participation de Catégorie E, du Montant de Participation de Catégorie F, du Montant de Participation de Catégorie G, du Montant de Participation de Catégorie H et du Montant de Participation de Catégorie I, sous réserve qu'il ne soit pas exigé des détenteurs d'Actions qui détiennent des PECs d'affecter ledit apport de Rendement de PECs Non Versé (ou de prendre toute mesure équivalente) dans la mesure où une telle mesure aurait ou pourrait raisonnablement être considérée comme pouvant entraîné des conséquences défavorables (y compris des conséquences fiscales mais à l'exclusion, pour éviter toute ambiguïté, des conséquences financières directes assumées par les détenteurs de PECs ayant apporté le Rendement de PECs Non Versé conformément au présent paragraphe 17.2), à l'égard de, ou comme pouvant enfreindre toutes lois applicables à l'égard de, tout détenteur d'Actions visé (individuellement), la Société ou toute Société du Groupe.

17.3 Aux fins du présent Article 17, les termes suivants débutant par une lettre capitale auront les significations définies ci-dessous:

Montant d'Investissement Supplémentaire désigne (i) le/les montant(s), le cas échéant, investit(s) par tous Porteurs de Titres Communs lors de toute Emission Prioritaire suivant la date à laquelle les Actions d'Intéressement des Cadres sont émises pour la première fois;

Vente d'Actifs désigne une vente, transfert, cession, ou transmission que ce soit par une transaction unique ou une série de transactions, de la totalité ou la quasi-totalité des affaires ou des actifs appartenant directement ou indirectement au Groupe au moment de la vente, du transfert, de la cession, ou de la transmission;

Palier de Catégorie B1 signifie GBP 250.000.000 du Produit Net moins le montant total de tout Produit de Distribution Préalable;

Palier de Catégorie B2 signifie GBP 350.000.000 du Produit Net moins le montant total de tout Produit de Distribution Préalable;

Palier de Catégorie B3 signifie GBP 450.000.000 du Produit Net moins le montant total de tout Produit de Distribution Préalable;

Palier de Catégorie C signifie GBP 350.000.000 du Produit Net moins le montant total de tout Produit de Distribution Préalable;

Palier de Catégorie D signifie GBP 350.000.000 du Produit Net moins le montant total de tout Produit de Distribution Préalable;

Tranche de Catégorie E désigne les Distributions et les Produits Nets au-dessus de GBP 95.000.000 jusqu'à un montant maximum de GBP 170.000.000. Les montants qui précèdent sont augmentés sur la base d'une livre pour une livre par tout Montant d'Investissement Supplémentaire, et diminué sur la base d'une livre pour une livre par tout Produit Préalable de Distribution et, dans la cas où toute déduction de Produit Préalable de Distribution aboutit à une valeur négative de l'un ou des deux montant(s), le/les montant(s) visé(s) est/sont réputé(s) nul(s) (et de cette façon, si les deux montants sont ainsi réputés être nuls, alors aucune Distribution ou Produit Net ne relèvera de la Tranche de Catégorie E).

Le Seuil de Rattrapage de Catégorie E désigne un montant égal à la somme du (i) Palier de Catégorie E; plus (ii) la Proportion d'Action Non Appelée de (x) GBP 11.606.289.114 divisé par (y) le nombre d'Actions de Catégorie E et d'Actions de Catégorie E1 en circulation au 31 mars 2014. Dans l'hypothèse où la somme de (i) plus (ii) aboutit à un montant négatif alors le Seuil de Rattrapage de Catégorie E est réputé être de zéro;

Palier de Catégorie E signifie GBP 95.000.000 plus le Montant d'Investissement Supplémentaire (le cas échéant) moins le montant total de tout Produit de Distribution Préalable (le cas échéant);

Montant de Participation de Catégorie E signifie, en totalité, (i) toutes les Distributions et les Produits Nets endéans la Tranche de Catégorie E et jusqu'au Seuil de Rattrapage de Catégorie E et (ii) (x) 114.5724, divisé par (y) le nombre d'Actions de Catégorie E et d'Actions de Catégorie E1 en circulation au 31 mars 2014, multiplié par (z) la Proportion d'Action Non Appelée des Distributions et Produits Nets endéans la Tranche de Catégorie E au-dessus du Seuil de Rattrapage de Catégorie E.

Tranche de Catégorie F désigne les Distributions et les Produits Nets à partir de GBP 170.000.000 jusqu'à un montant maximum de GBP 270.000.000. Les montants qui précèdent sont augmentés sur la base d'une livre pour une livre par tout Montant d'Investissement Supplémentaire, et diminué sur la base d'une livre pour une livre par tout Produit Préalable de Distribution et, dans la cas où toute déduction de Produit Préalable de Distribution aboutit à une valeur négative de l'un ou des deux montant(s), le/les montant(s) visé(s) est/sont réputé(s) nul(s) (et de cette façon, si les deux montants sont ainsi réputés être nuls, alors aucune Distribution ou Produit Net ne relèvera de la Tranche de Catégorie F).

Montant de Participation de Catégorie F désigne (x) 116.5860, divisé par (y) le nombre d'Actions de Catégorie F et d'Actions de Catégorie F1 en circulation au 31 mars 2014, multiplié par (z) la Proportion d'Action Non Appelée des Distributions et Produits Nets endéans la Tranche de Catégorie F.

Tranche de Catégorie G désigne les Distributions et les Produits Nets au-dessus de GBP 270.000.000 jusqu'à un montant maximum de GBP 370.000.000. Les montants qui précèdent sont augmentés sur la base d'une livre pour une livre par tout Montant d'Investissement Supplémentaire, et diminué sur la base d'une livre pour une livre par tout Produit Préalable de Distribution et, dans la cas où toute déduction de Produit Préalable de Distribution aboutit à une valeur négative de l'un ou des deux montant(s), le/les montant(s) visé(s) est/sont réputé(s) nul(s) (et de cette façon, si les deux montants sont ainsi réputés être nuls, alors aucune Distribution ou Produit Net ne relèvera de la Tranche de Catégorie G).

Montant de Participation de Catégorie G désigne (x) 124.2096, divisé par (y) le nombre d'Actions de Catégorie G et d'Actions de Catégorie G1 en circulation au 31 mars 2014, multiplié par (z) la Proportion d'Action Non Appelée des Distributions et Produits Nets endéans la Tranche de Catégorie G.

Tranche de Catégorie H désigne les Distributions et les Produits Nets au-dessus de GBP 370.000.000 jusqu'à un montant maximum de GBP 470.000.000. Les montants qui précèdent sont augmentés sur la base d'une livre pour une livre par tout Montant d'Investissement Supplémentaire, et diminué sur la base d'une livre pour une livre par tout Produit Préalable de Distribution et, dans la cas où toute déduction de Produit Préalable de Distribution aboutit à une valeur négative de l'un ou des deux montant(s), le/les montant(s) visé(s) est/sont réputé(s) nul(s) (et de cette façon, si les deux montants sont ainsi réputés être nuls, alors aucune Distribution ou Produit Net ne relèvera de la Tranche de Catégorie H).

Montant de Participation de Catégorie H désigne (x) 134.2814, divisé par (y) le nombre d'Actions de Catégorie H et d'Actions de Catégorie H1 en circulation au 31 mars 2014, multiplié par (z) la Proportion d'Action Non Appelée des Distributions et Produits Nets endéans la Tranche de Catégorie H.

Palier de Catégorie I signifie les Distributions et les Produits Nets au-dessus de GBP 470.000.000. Le montant qui précède est augmentés sur la base d'une livre pour une livre par tout Montant d'Investissement Supplémentaire, et diminué sur la base d'une livre pour une livre par tout Produit Préalable de Distribution et, dans la cas où toute déduction de Produit Préalable de Distribution aboutit à une valeur négative de l'un ou des deux montant(s), le/les montant(s) visé(s) est/sont réputé(s) nul(s) de telle façon que toutes les Distributions et Produits Nets sont réputés excéder la Palier de Catégorie I.

Montant de Participation de Catégorie I désigne (x) 148.7652, divisé par (y) le nombre d'Actions de Catégorie I et d'Actions de Catégorie I1 en circulation au 31 mars 2014, multiplié par (z) la Proportion d'Action Non Appelée des Distributions et Produits Nets excédant le Palier de Catégorie I.

Distribution signifie toute distribution, paiement ou remboursement effectué par la Société (ou, le cas échéant lors de tout Evènement de Sortie, par toute contrepartie moyennant une contrepartie relative audit Evènement de Sortie) à l'égard de tout Porteur de Titre (directement ou indirectement) ou à toute tierce partie concernant les Actions, soit par espèce, bien ou titres et soit par [distribution de liquidation] ou autrement et soit sous la forme de revenu ou de capital; sous réserve qu'aucun des cas suivant ne soit réputé être une Distribution dans les objectifs de calcul prévus par la présente définition; (i) toute distribution relative à une recapitalisation ou l'échange de Titres; (ii) toute distribution relative à la détention de droit aux dividendes ou division; (iii) toute distribution relative à un exercice ou à l'échange de Titres conformément à leurs termes et conditions; et (iv) tout émoulement ou rémunération de bonne foi versé à tout Porteur de Titre en sa capacité d'employé, officer, consultant ou tout autre prestataire de service de la Société, l'associé commandité de la Société ou toute Société du Groupe;

Evènement de Distribution signifie un dividende, rachat, remboursement ou tout autre distribution (et pour éviter toute ambiguïté y compris le paiement des montants en principal dus et le rendement cumulé relatif aux certificats d'actions privilégiées, le cas échéant) versé aux détenteurs de Titres;

Evènement de Sortie désigne une Vente d'Actifs, une Vente ou une Emission Publique ou toute autre forme d'évènement de sortie tel que la mise en faillite ou en liquidation de la Société ou sa dissolution;

Groupe désigne la Société, l'Actionnaire Commandité et toute société de participation de la Société ou de l'Actionnaire Commandité (à l'exclusion de tout Porteur de Titre Commun) ainsi que leurs filiales respectives dans le temps;

Société du Groupe désigne toute personne qui est une filiale de la Société dans le temps;

Produit Net désigne le montant du produit que les porteurs de Titres pourront recevoir après le paiement de toutes les obligations de la Société (à ces fins, les obligations de la Société sont réputées exclure toute obligation de paiement ou de remboursement (que ce soit de principal ou de rendement cumulé) de la Société concernant les PECs qui peuvent être émis par la Société au fil du temps) de la Société et conformément aux caractéristiques des Titres concernés, selon le cas, lorsque le produit total à payer, rembourser ou distribuer aux porteurs de Titres, est réputé être un montant égal à la valeur des capitaux propres (y compris afin d'éviter toute ambiguïté la valeur (concernant le principal et/ou le rendement cumulé) de tout PECs) de la Société compris dans le montant global des fonds à distribuer à tous les porteurs de Titres;

Vente Partielle d'actifs désigne la vente, la cession ou transmission par la Société d'une partie (mais pas la totalité ni la quasi-totalité) de ses affaires, actifs ou entreprises (y compris, en tout état de cause, la vente des actifs d'une filiale de la Société);

Evènement de Sortie Partielle désigne une Vente Partielle ou Vente Partielle d'Actifs;

Vente Partielle désigne une vente d'une partie (mais pas toutes) des Actions;

PECs signifie tout certificat d'actions privilégiées émis par la Société au fil du temps (le cas échéant)

Emission Prioritaire signifie toute émission de Titres suivant la date de refonte des présents Statuts conformément à toute procédure décrite dans tout Contrat de Porteur de Titres conclu (le cas échéant);

Produit Préalable de Distribution signifie tous paiements effectués à l'égard des Titres en vertu d'un Evènement de Distribution avant un Evènement de Sortie ou Evènement de Sortie Partielle concerné (et afin d'éviter toute ambiguïté y compris tous paiements effectués en conséquence d'un Evènement de Sortie Partielle);

Emission Publique signifie une émission publique et la vente de titres de capitaux de la Société et/ou de toute Société du Groupe et /ou de toute newco conformément à un enregistrement efficace ou à une cotation ou qualification sur une bourse reconnue conformément aux exigences applicables;

Vente désigne la vente, le transfert, la cession, ou la transmission, en une seule transaction ou en une série de transactions, d'Actions représentant plus de 75% (soixante-quinze pour cent) des Actions en circulation à cette époque à tout cessionnaire tiers pour une contrepartie qui comprend principalement des liquidités et/ou des titres négociables.

Titres signifie les Actions ainsi que les autres titres de dette ou de capital quels qu'ils soient émis par la Société dans le temps (le cas échéant) en ce compris, en tout état de cause, tous les warrants, options, certificats d'actions privilégiées, actions fictives ou droits à l'appréciation fantôme (shadow appreciation right), et droits de conversion, échange ou souscription (le cas échéant);

Contrat de Porteur de Titre a la signification telle qu'elle est définie à l'Article 5 des présents Statuts;

Porteur de Titre Commun signifie un détenteur de Titre autre que toute Société du Groupe; et

Proportion d'Action Non Appelée signifie la proportion (exprimée en fraction) des actions d'une catégorie d'actions particulière qui demeure en circulation suite à toute annulation desdites actions en vertu de l'exercice de toute option de vente prévue à l'Article 8 des présents Statuts ou de toute option d'achat susceptible d'être exercée par la Société sur lesdites actions.

VIII. Dispositions générales

Art. 18. Dispositions générales.

18.1 Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les résolutions circulaires sont établies par écrit, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

18.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil de Surveillance peuvent également être données par un membre conformément aux conditions acceptées par le Conseil de Surveillance.

18.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent l'ensemble des conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des résolutions circulaires ou des résolutions adoptées par téléphone ou visioconférence peuvent être apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

18.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légale d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les Actionnaires. En cas de conflit entre les termes des présents Statuts et tout Contrat de Porteur de Titre, les Actionnaires consentent de prendre toutes les mesures nécessaires à l'effet de modifier les termes des Statuts afin de les accorder à ceux desdits Contrats de Porteur de Titre

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le Président lève la séance.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société en raison du présent acte s'élèvent approximativement à deux mille euros (EUR 2.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'à la demande des mêmes comparantes, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute aux parties comparantes et aux membres du Bureau de l'Assemblée, les membres du Bureau de l'Assemblée ont signé le présent acte original avec le notaire.

Signé: Mudde, Basso, Segovia, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 03 avril 2014. Relation: EAC/2014/4795. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014053500/1579.

(140061858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 avril 2014.

Human Potentials Development, Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 146.391.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2014053078/11.

(140061059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

Amedeo S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Doric Lease Corp Funding S.à r.l.).

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 184.574.

In the year two thousand fourteen, on the fourteenth day of March.

Before Maître Gérard Lecuit notary professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Amedeo Capital Limited, an exempted company with limited liability incorporated in the Cayman Islands (company number 284884) whose registered office is at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglund House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, (the Undersigned),

hereby represented by Mr. Juan Alvarez Hernandez, private employee, with professional address at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under a private seal on the March 7, 2014.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder, represented as stated above, notes the provisions of articles 199 and 200-2 of the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the 1915 Law), and requests the undersigned notary to record the following:

(i) That it is the sole shareholder of Doric Lease Corp Funding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 184.574, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, dated 10 February 2014 on process of being published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Company)

(ii) That the agenda of the meeting was the following:

Agenda

1 To change the name of the Company;

2 Subsequent amendment of article 1 of the Articles of Incorporation of the Company in order to reflect the change adopted under item (1) above;

3 Miscellaneous

(iii) That the proxy of the represented shareholder, signed by the proxyholder and the undersigned notary will remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital was represented at the meeting and the shareholder represented declared that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened. That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

The meeting, unanimously, took the following resolutions:

First resolution

The Meeting resolves to change the name of the Company from "Doric Lease Corp Funding S.à r.l." into "Amedeo S.à r.l."

Second resolution

The Meeting resolves to amend subsequently the article 1 of the Articles of Association so as to reflect the taken decision under the first resolution, which shall read as follows:

"The name of the company is "Amedeo S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles)."

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately eight hundred euro (800.-EUR).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text shall prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the representative of the appearing party, the said representative of the appearing party signed together with us the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française:

L'an deux mille quatorze, le quatorzième jour de mars.

Par-devant nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Amedeo Capital Limited, une société à responsabilité limitée exemptée constituée aux Îles Cayman (numéro de société 284884) dont le siège social est situé au c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglund House, Grand Cayman, KY1-1104, Îles Cayman, (l'Associé Unique),

ici représentée par Monsieur Juan Alvarez Hernandez, employé privé, demeurant professionnellement au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 07 mars 2014.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme déclaré ci-dessus, prend note des dispositions des articles 199 and 200-2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée (la Loi de 1915), laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

(i) Qu'il est l'associé unique de Doric Lease Corp Funding S.à r.l une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 6D, EBBC, Route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 184.574, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 février 2014 en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société).

(ii). La présente assemblée générale a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1 Modification de la dénomination de la société;

2 Modification de l'article 1 des statuts de la Société afin de refléter le changement adopté sous le point (1) ci-dessus;

(iii) Resteront également annexées aux présentes, les procurations de l'associé représenté, signée par le(s) mandataire(s) et le notaire soussigné.

(iv) L'intégralité du capital social souscrit étant représentée à la présente assemblée générale, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents ou représentés déclarant avoir été dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable. La présente assemblée générale est ainsi régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur tous les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la Société de «Doric Lease Corp Funding S.à r.l.» en «Amedeo S.à r.l.».

Deuxième résolution

L'assemblée décide de la modification de l'article 1 des statuts de la Société afin de refléter la décision prise dans la première résolution de la façon suivante:

« **Art. 1^{er} . Dénomination.** Le nom de la société est "Amedeo S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).»

Frais

Le montant total des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à huit cent euros (800.-EUR).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, le dit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. ALVAREZ HERNANDEZ, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 18 mars 2014. Relation: LAC/2014/12549. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 avril 2014.

Référence de publication: 2014051685/116.

(140059298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

CVE Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-3372 Leudelange, 15, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 128.257.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-six of March

Before us Maître Jean-Paul MEYERS, civil law notary residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held

an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of CVE Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 14, rue du marché aux herbes L-1728 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 128.257, incorporated pursuant to a deed of Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, on May 3rd, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on July 13th, 2007, under number 1447, and whose articles of association have / not yet been amended since then.

The Meeting is chaired by Sophie Monvoisin, residing professionally in Luxembourg, (the Chairman) who appoints as secretary (the Secretary) and the Meeting elects as scrutineer Anastasia Tylinski, residing professionally in Luxembourg (the Scrutineer).

The Chairman, the Secretary and the Scrutineer constitute the bureau of the Meeting (the Bureau).

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to record the following:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed ne varietur by the Bureau, the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- It appears from said attendance list that all the shareholders are present or represented at the present Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda which are known to the shareholders who declare having been informed on the agenda of the Meeting beforehand and have waived all convening requirements and formalities.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Transfer of registered office;
2. Amendment of the respective article of the articles of association;
3. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution:

The meeting decides to transfer the statutory seat of the company with effect on March 17, 2014 to following address: 15, Rue Léon Laval L-3372 Leudelange.

Second resolution:

As a consequence of the above resolution, the meeting decides to amend article 5, last sentence, of the articles of association as follows:

“ **Art. 5. Registered Office.** The Registered Office is established in Leudelange, Grand-Duchy of Luxembourg.”

Power

The above appearing parties hereby give power to any agent and / or employee of the office of the signing notary, acting individually to proceed as the case may be with the registration, listing, modification, deletion, publication or any other useful or necessary operations following this deed and possibly to draw, correct and sign any error, lapse or typo in this deed.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up and duly enacted in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-six mars

Par-devant Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg.

Se réunit

une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "CVE Luxembourg S.à r.l.", ayant son siège social à 14, rue du marché aux herbes L-1728 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B numéro 128.257, constituée suivant acte reçu 3 mai 2007 publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1447, du 13 juillet 2007,

L'Assemblée est présidée par Sophie Monvoisin, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (le «Président»).

Le Président nomme comme secrétaire et l'assemblée élit comme scrutateur de l'Assemblée (le «Secrétaire» et le «Scrutateur») Anastasia Tylnski, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur étant collectivement appelé le «Bureau».

Le Bureau ayant été constitué, le Président a déclaré et a requis le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence et les procurations, une fois signées par le Bureau, les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que toutes les parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les associés présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et que l'assemblée peut dès lors décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour,

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

4. Transfert de siège;

5. Modification subséquente de l'article correspondant des statuts;

6. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution:

L'Assemblée décide, avec effet au 17 mars 2014 de transférer le siège de la société au 15, Rue Léon Laval L-3372 Leudelange.

Deuxième résolution:

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée décide de modifier l'article 5, dernière phrase, des statuts comme suit:

« **Art. 5.** Le siège social est établi dans la commune de Leudelange».

Pouvoirs

Les comparants donnent par la présente pouvoir à tout clerc et/ou employé de l'étude du notaire soussigné, agissant individuellement, afin de procéder suivant besoin à l'enregistrement, l'immatriculation, la modification, la radiation auprès du Registre des Sociétés ou la publication ou toutes autres opérations utiles ou nécessaires dans la suite du présent acte et, le cas échéant pour corriger, rectifier, rédiger, ratifier et signer toute erreur, omission ou faute(s) de frappe(s) au présent acte.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus aucun associé ne désirant prendre la parole, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: Monvoisin, Tylnski, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Redange/Attert, le 28 mars 2014. Relation: RED/2014/723. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Kirsch.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins d'enregistrement auprès du R.C.S.L. et de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 09 avril 2014.

Jean-Paul Meyers.

Référence de publication: 2014051676/107.

(140059087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

D.H.E. Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3562 Dudelange, 21, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 184.086.

L'an deux mille quatorze,

Le vingt-sept mars,

Par devant Maître Carlo GOEDERT, notaire de résidence à Dudelange.

Ont comparu:

1) Monsieur Didier PARISI, désosseur, né à Hayange (France) le 6 mars 1974, demeurant à F-57320 Ferange-Ebersviller (France), 1A, rue des Vergers,

2) Monsieur Eric Jean-Marc Pascal HANNIET gérant de société, né à Yutz (France) le 23 août 1970, demeurant à F-54150 Avril (France), 17, rue de la Libération;

3) Madame Estelle Christine PIERRON, secrétaire-comptable, née à Metz (France) le 24 décembre 1975, demeurant à F-57320 Ferange-Ebersviller (France), 1A, rue des Vergers,

4) Monsieur Sergio PARISI, employé privé, né à Hayange (France) le 3 avril 1973, demeurant à F-57240 Knutange (France), 16, rue des Patriotes.

5) La société à responsabilité limitée B.F. MEAT S.à r.l., ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 33, Allée Scheffer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 64 310, constituée suivant acte reçu par Maître André Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 mai 1998, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 536 du 23 juillet 1998,

ici représentée par Monsieur Patrick FEMERY, demeurant à F-62112 Gouy-sous-Bellonne (France), 20, rue de Cor-behem,

agissant en sa qualité de gérant de la société.

Lesquels comparants ont exposé au notaire instrumentaire ce qui suit:

Les comparants Didier PARISI, Eric Jean-Marc Pascal HANNIET et Estelle Christine PIERRON, prénommés, sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée «D.H.E. LUX SARL», établie et ayant son siège social à L-3562 Dudelange, 21, rue Schiller, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B184 086,

constituée suivant acte reçu par Maître Carlo GOEDERT, notaire de résidence à Dudelange, en date du 29 janvier 2014, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500.-€), représenté par cent vingt-cinq parts sociales (125) d'une valeur de cent euros (100.-€) chacune, entièrement libérées et entièrement souscrites comme suit:

- Monsieur Didier PARISI prénommé,	50 parts
- Monsieur Eric Jean-Marc Pascal HANNIET prénommé,	50 parts
- Madame Estelle Christine PIERRON prénommée,	25 parts
Total:	125 parts

Ceci exposé, les associés, Monsieur Didier PARISI, Monsieur Eric Jean-Marc Pascal HANNIET et Madame Estelle Christine PIERRON, prénommés, représentant l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution.

Monsieur Eric Jean-Marc Pascal HANNIET, préqualifié, déclare céder et transporter en pleine propriété, cinquante (50) parts sociales, inscrites à son nom dans la société «D.H.E. LUX S.à r.l.», prénommée, à Monsieur Sergio PARISI, préqualifié, ici présent et ce acceptant.

Le cédant et le cessionnaire déclarent que la présente cession a eu lieu pour et moyennant le prix de cinq mille euros (5.000.-€), laquelle somme le cédant reconnaît avoir reçue du cessionnaire dès avant la passation des présentes et hors la présence du notaire, ce dont quittance et titre par le cédant.

Le cessionnaire Monsieur Sergio PARISI sera propriétaire des parts cédées à partir des présentes et il aura droit aux revenus et bénéfices dont ces parts sont productives à compter de ce jour.

Monsieur Sergio PARISI est partant associé de la société «D.H.E. LUX S.à r.l.», prédésignée.

Deuxième résolution.

Monsieur Didier PARISI, préqualifié, déclare céder et transporter en pleine propriété, vingt-cinq (25) parts sociales, inscrites à son nom dans la société «D.H.E. LUX S.à r.l.», prénommée, à Monsieur Sergio PARISI, préqualifié, ici présent et ce acceptant.

Le cédant et le cessionnaire déclarent que la présente cession a eu lieu pour et moyennant le prix de deux mille cinq cents euros (2.500.-€), laquelle somme le cédant reconnaît avoir reçue du cessionnaire dès avant la passation des présentes et hors la présence du notaire, ce dont quittance et titre par le cédant.

Le cessionnaire Monsieur Sergio PARISI sera propriétaire des parts cédées à partir des présentes et il aura droit aux revenus et bénéfices dont ces parts sont productives à compter de ce jour.

Monsieur Sergio PARISI est partant associé de la société «D.H.E. LUX S.à r.l.», prédésignée.

Troisième résolution.

Monsieur Didier PARISI, préqualifié, déclare céder et transporter en pleine propriété, vingt-cinq (25) parts sociales, inscrites à son nom dans la société «D.H.E. LUX S.à r.l.», prénommée, à la société à responsabilité limitée B.F. MEAT S.à r.l., préqualifiée, ici représentée par son gérant Monsieur Patrick FEMERY et ce acceptant.

Le cédant et le cessionnaire déclarent que la présente cession a eu lieu pour et moyennant le prix de deux mille cinq cents euros (2.500.-€), laquelle somme le cédant reconnaît avoir reçue du cessionnaire dès avant la passation des présentes et hors la présence du notaire, ce dont quittance et titre par le cédant.

Le cessionnaire la société à responsabilité limitée B.F. MEAT S.à r.l. sera propriétaire des parts cédées à partir des présentes et elle aura droit aux revenus et bénéfices dont ces parts sont productives à compter de ce jour.

La société à responsabilité limitée B.F. MEAT S.à r.l. est partant associée de la société «D.H.E. LUX S.à r.l.», prédésignée.

Quatrième résolution.

En conformité avec la cession de parts ci-avant faite, l'article six des statuts de la société à responsabilité limitée «D.H.E. LUX SARL», est modifié pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.- €) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100.- €) chacune.

Les cent vingt-cinq parts (125) ont été souscrites comme suit:

- Monsieur Sergio PARISI, employé privé, né à Hayange (France) le 3 avril 1973, demeurant à F-57240 Knutange (France), 16, rue des Patriotes. soixante-quinze parts sociales	75
- Madame Estelle Christine PIERRON, secrétaire-comptable, née à Metz (France) le 24 décembre 1975, demeurant à F-57320 Ferange-Ebersviller (France), 1A, rue des Vergers vingt-cinq parts sociales	25
- La société à responsabilité limitée B.F. MEAT S.à r.l., ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 33, Allée Scheffer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 64 310,	25
TOTAL: Cent vingt-cinq parts sociales	125»

Quatrième résolution.

Monsieur Eric Jean-Marc Pascal HANNIET et Madame Estelle Christine PIERRON, préqualifiés, en leur qualité de gérants de la société déclarent accepter les prédites cessions de parts pour compte de la société conformément à l'article 190 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales respectivement à l'article 1690 du code civil, et ils déclarent dispenser les cessionnaires de les faire signifier à la société par voie d'huissier et n'avoient entre leurs mains aucune opposition ou aucun empêchement qui puisse en arrêter l'effet.

Cinquième résolution.

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Eric Jean-Marc Pascal HANNIET, prénommé, de ses fonctions de gérant technique et lui donne décharge quant à l'exécution de son mandat.

Sixième résolution.

L'assemblée générale nomme aux fonctions de gérant technique de la société, pour une durée indéterminée:
Monsieur Sergio PARISI, prénommé.

Frais.

Les parties ont évalué les frais et honoraires des présentes et tous ceux qui en seront la conséquence incombant à la Société à environ neuf cents euros (900.-€).

DONT ACTE, fait et passé à Dudelange, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D. PARISI, E. HANNIET, E. PIERRON, S. PARISI, C. GOEDERT.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 1 avril 2014. Relation: EAC/2014/4539. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. HALSDORF.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 3 avril 2014.

C. GOEDERT.

Référence de publication: 2014051678/109.

(140059060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

NEUORT International s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8373 Hobscheid, 33, rue de Neuort.

R.C.S. Luxembourg B 140.737.

L'an deux mille quatorze, le treize mars.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

ONT COMPARU:

1) Monsieur Guy VANDERPOORTEN, courtier en assurances, né à Ninove (Belgique), le 12 février 1969, demeurant à B-9401 Ninove, Beukendreef, 50,

détenteur de cinq mille (5.000) parts sociales.

2.- Monsieur Bert BOUTON, directeur, né à Bruges (Belgique) le 4 février 1962, demeurant à L-8373 Hobscheid, 33, rue du Neuort, détenteur de cinq mille (5.000) parts sociales.

Les comparants préqualifiés, agissant en leur qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée "NEUORT International s.à r.l." (numéro d'identité 2008 21 00 378), avec siège social à L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 140.737, constituée sous la forme d'une société en commandite simple et sous la dénomination de «G. Vanderpoorten & Cie» suivant acte sous seing privé daté du 27 juin 2008, publié par extrait au Mémorial C, numéro 2087 du 28 août 2008 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 25 juin 2013, publié au Mémorial C, numéro 2229 du 11 septembre 2013, ledit acte contenant notamment transformation de la société en société à responsabilité limitée et changement de la dénomination sociale en «NEUORT International s.à r.l.»,

ont requis le notaire instrumentant d'acter la résolution suivante:

Résolution

Les associés décident de transférer le siège social à L-8373 Hobscheid, 33, rue du Neuort et en conséquence de modifier le 1^{er} alinéa de P article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4. al. 1^{er}.** Le siège social est établi à Hobscheid.»

Déclaration

Messieurs Guy VANDERPOORTEN et Bert BOUTON déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la prédite société "NEUORT International s.à r.l." et agir pour leur propre compte et certifient que la société ne se livre pas et ne s'est pas livrée pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à neuf cent cinquante euros (€ 950.-).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: VANDERPOORTEN, BOUTON, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 19 mars 2014. Relation: CAP/2014/1044. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés.

Bascharage, le 10 avril 2014.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2014052749/46.

(140059985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 avril 2014.

Dumesnil Développement S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 381.760,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 182.617.

L'an deux mille quatorze, le troisième jour du mois d'avril,

par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de la société DUMESNIL DEVELOPPEMENT S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 182617 (NIN 2013 2457 752), et ayant un capital social d'un montant de EUR 381,760.- (la Société),

la Société a été constituée le 3 avril 2003 sous la forme d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle de droit français et a été migrée au Grand-Duché de Luxembourg suivant un acte passé par Maître Henri Beck le 6 décembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 180 du 21 janvier 2014,

A COMPARU:

Monsieur Denis DUMESNIL, de nationalité française, né à Montreuil, France, le 18 juillet 1968 et demeurant au Avenida Bombeiros Voluntários, n° 956, 2765-201 Estoril, Portugal (l'Associé Unique),

ici représenté par Peggy Simon, employée privée, de résidence professionnelle à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Modification de l'exercice social de la Société afin que celui-ci commence le six (6) décembre et se termine le cinq (5) décembre de chaque année, étant entendu que l'exercice social en cours, qui a commencé le six (6) décembre 2013, se terminera le cinq (5) décembre 2014;

2. Modification des articles 13.1 et 13.5 des Statuts afin de refléter le changement d'exercice social; et

3. Divers.

III. l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'exercice social de la Société afin que l'exercice social commence le six (6) décembre et se termine le cinq (5) décembre de chaque année, étant entendu que l'exercice social en cours, qui a commencé le six (6) décembre 2013 se terminera le cinq (5) décembre 2014.

Deuxième résolution

Afin de refléter la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier les articles 13.1 et 13.5 des Statuts, qui auront désormais la teneur suivante:

« **13.1.** L'exercice social commence le six (6) décembre et se termine le cinq (5) décembre de chaque année.»

« **13.5.** L'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue) se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième lundi du mois d'avril de chaque année à 16:00. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.»

Déclaration

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, le présent acte original.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 03 avril 2014. Relation: ECH/2014/666. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 09 avril 2014.

Référence de publication: 2014051706/55.

(140059186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 avril 2014.

Rowan California S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.025.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 178.266.

—
EXTRAIT

L'associé unique de la Société a, en date du 10 avril 2014, (i) accepté la démission de M. Thomas P. Burke de son poste de gérant de catégorie A de la Société, avec effet au 7 avril 2014 et (ii) approuvé la nomination de M. Michael Doyle Boykin, né le 16 novembre 1966 au Texas, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 2800 Post Oak Boulevard, 77056 Houston, Texas, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de catégorie A de la Société, avec effet au 10 avril 2014 et pour une durée illimitée.

Il en résulte que le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

- M. Gregory M. Hatfield, gérant de catégorie A;
- M. Michael Doyle Boykin, gérant de catégorie A;
- M. Fabrice Stéphane Rota, gérant de catégorie B; et
- M. Patrick Leonardus Cornelis van Denzen, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 avril 2014.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014053479/24.

(140061246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

Ispahan S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 139.199.

—
Les comptes au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ISPAHAN S.A.

Alexis DE BERNARDI / Régis DONATI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014053107/12.

(140060426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.

JRS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2370 Howald, 4, rue Pernelchen.

R.C.S. Luxembourg B 149.836.

—
Les comptes annuels révisés au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014053116/10.

(140060476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 avril 2014.
